

Validation de l'identification de colonies présomptives de Legionella spp et de Legionella pneumophila par spectrométrie de masse: comparaison avec une méthode de référence

Éléa Constantin

▶ To cite this version:

Éléa Constantin. Validation de l'identification de colonies présomptives de Legionella spp et de Legionella pneumophila par spectrométrie de masse: comparaison avec une méthode de référence. Sciences pharmaceutiques. 2020. dumas-03209827

HAL Id: dumas-03209827 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03209827

Submitted on 27 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE UFR SANTE – Département PHARMACIE

Année 2020 N°

THESE

pour le DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Présentée et soutenue publiquement le 21 Février 2020

par

CONSTANTIN Eléa

Née le 26/02/1994 à EVREUX (27)

Validation de l'identification de colonies présomptives de Legionella spp et de Legionella pneumophila par spectrométrie de masse : comparaison avec une méthode de référence

Président du jury : Pr PESTEL-CARON, Martine, Docteur en Pharmacie, PU-PH

Membres du jury : **Dr GOURICHON, Lise,** Docteur en Pharmacie, Praticien Attaché

Dr GROULT, Marie-Laure, Docteur en Pharmacie, Maitre de

conférences

Dr RODRIGUES FERREIRA, Nuno, Docteur en Pharmacie

Remerciements

A Madame le Professeur Martine Pestel Caron, pour me faire l'honneur de présider cette thèse, et pour toutes les connaissances que vous m'avez apportées durant mes années d'études. Je vous témoigne un profond respect et une grande reconnaissance,

A Madame le Docteur Lise Gourichon, pour m'avoir fait l'honneur d'encadrer mon travail, et d'avoir permis qu'il se réalise dans les meilleures conditions. Je te remercie infiniment pour ta patience, tes précieux conseils, ta disponibilité, et pour le temps que tu m'as consacré au cours de la rédaction de cette thèse. Merci pour tout,

A Madame le Docteur Marie Laure Groult, pour avoir accepté de faire partie de ce jury, et de m'accompagner dans cette ultime étape de mes études. Je vous remercie pour la bienveillance, la gentillesse, et l'empathie que vous m'avez témoignées tout au long de mes études,

A Monsieur le Docteur Nuno Rodrigues Ferreira, pour avoir accepté de faire partie de ce jury, cela compte beaucoup pour moi. Je vous remercie aussi de m'avoir accordé votre entière confiance alors que je sortais tout juste de 6ème année. C'est vous qui m'avez fait découvrir l'officine, et c'est vous qui m'avez offert mon premier emploi : « la boucle est bouclée ». Merci pour tout,

A Madame le Docteur Christine Chefson-Girault, merci de m'avoir accueillie dans le service pendant 6 mois, de m'avoir permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions, et de ta bienveillance,

A toute l'équipe du service d'Hygiène Hospitalière du CHU de Rouen, merci pour votre accueil chaleureux lors de mon stage, votre patience, et pour tout ce que vous m'avez appris. Vous m'avez beaucoup apporté et je garderai un excellent souvenir de vous,

A l'équipe du service de Parasitologie du CHU de Rouen, merci de m'avoir permis de venir réaliser certaines de mes manipulations dans votre service,

A toi Maman, pour m'avoir soutenue du début jusqu'à la fin, pour avoir partagé mes peines et mes joies. Merci d'avoir pris le temps de relire mon travail. Je te dois tout, et sans toi rien n'aurait été possible,

A Ambre, ma petite sœur, merci d'être toujours à mes côtés malgré notre différence d'âge,

A Alizée, j'espère que tu aurais été fière de moi,

A Papa, pour m'avoir épaulée au cours de toutes ces années,

A Laura et Bénédicte, toujours présentes dans les bons comme dans les mauvais moments, je n'aurais jamais pu rêver meilleures amies que vous. Que notre petit trio ne soit jamais séparé,

A Lucie, Mathilde, Florian, Pierre, Victor, vous êtes comme la famille, c'est une chance de vous avoir. A tous les super moments passés ensemble, et à tous les autres à venir,

A Agathe, chaque jour avec toi est une nouvelle aventure. On forme une sacrée équipe,

A Diane, Alice, Virginie, et Justine merci pour votre précieuse amitié, vous êtes de belles personnes,

A Clémentine, Agathe, Marie-Hélène, Julia, Solenne, Claire, et Elsa, merci pour votre amitié, et tous les bons moments passés avec vous,

A Céline Brassier Gervais, Rachida, et Sophie, merci pour l'année que j'ai passée avec vous à la pharmacie, vous avez contribué à ma réussite,

A Nathalie, Barbara, Steffy, Muriel, Chantal, Angèle, Alexandre, Clarisse, et Lauralie, la super équipe de la pharmacie de Caër, c'est un plaisir de venir chaque jour travailler en votre compagnie, je ne m'en lasserai pas de sitôt,

A Arthur, merci pour ta patience et pour ton aide pour la relecture de mon travail. Je suis heureuse de partager ce moment avec toi,

A Joséphine, merci d'être une amie fidèle depuis si longtemps, je n'oublierai pas les moments, heureux comme difficiles, que nous avons traversés ensemble,

A Camille, j'aurais aimé que tu partages ce moment avec moi,

A tous les autres amis que j'ai rencontrés au cours de ces années d'études, et aux bons souvenirs tous ensemble.

L'Université de Rouen et l'UFR de Médecine et de Pharmacie de Rouen n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions sont propres à leurs auteurs.

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019 - 2020 U.F.R. SANTÉ DE ROUEN

DOYEN: Professeur Benoît VEBER

ASSESSEURS: Professeur Michel GUERBET

Professeur Agnès LIARD

Professeur Guillaume SAVOYE

I - MEDECINE

PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

Mr Frédéric ANSELME HCN Cardiologie

Mme Gisèle APTER Havre Pédopsychiatrie

Mme Isabelle AUQUIT AUCKBUR HCN Chirurgie plastique

Mr Jean-Marc BASTE HCN Chirurgie Thoracique

Mr Fabrice BAUER HCN Cardiologie

Mme Soumeya **BEKRI** HCN Biochimie et biologie moléculaire

Mr Ygal **BENHAMOU** HCN Médecine interne

Mr Jacques **BENICHOU** HCN Bio statistiques et informatique médicale

Mr Olivier BOYER UFR Immunologie
Mme Sophie CANDON HCN Immunologie

Mr François **CARON** HCN Maladies infectieuses et tropicales
Mr Philippe **CHASSAGNE** HCN Médecine interne (gériatrie)

Mr Vincent COMPERE HCN Anesthésiologie et réanimation chirurgicale

Mr Jean-Nicolas CORNU HCN Urologie
Mr Antoine CUVELIER HB Pneumologie

Mr Jean-Nicolas **DACHER** HCN Radiologie et imagerie médicale

Mr Stéfan **DARMONI** HCN Informatique médicale et techniques de communication

 Mr Pierre DECHELOTTE
 HCN
 Nutrition

 Mr Stéphane DERREY
 HCN
 Neurochirurgie

 Mr Frédéric DI FIORE
 CHB
 Cancérologie

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019 - 2020 U.F.R. SANTÉ DE ROUEN

DOYEN: Professeur Benoît VEBER

ASSESSEURS: Professeur Michel GUERBET

Professeur Agnès LIARD

Professeur Guillaume SAVOYE

I - MEDECINE

PROFESSEURS DES UNIVERSITES – PRATICIENS HOSPITALIERS

 Mr Frédéric ANSELME
 HCN
 Cardiologie

 Mme Gisèle APTER
 Havre
 Pédopsychiatrie

 Mme Isabelle AUQUIT AUCKBUR
 HCN
 Chirurgie plastique

 Mr Jean-Marc BASTE
 HCN
 Chirurgie Thoracique

Mr Fabrice **BAUER** HCN Cardiologie

Mme Soumeya **BEKRI** HCN Biochimie et biologie moléculaire

Mr Ygal **BENHAMOU** HCN Médecine interne

Mr Jacques **BENICHOU** HCN Bio statistiques et informatique médicale

Mr Olivier BOYER UFR Immunologie

Mme Sophie CANDON HCN Immunologie

Mr François **CARON** HCN Maladies infectieuses et tropicales
Mr Philippe **CHASSAGNE** HCN Médecine interne (gériatrie)

Mr Vincent COMPERE HCN Anesthésiologie et réanimation chirurgicale

Mr Jean-Nicolas CORNU HCN Urologie
Mr Antoine CUVELIER HB Pneumologie

Mr Jean-Nicolas **DACHER** HCN Radiologie et imagerie médicale

Mr Stéfan **DARMONI** HCN Informatique médicale et techniques de communication

Mr Pierre **DECHELOTTE**Mr Stéphane **DERREY**HCN Neurochirurgie

Mr Frédéric **DI FIORE**CHB Cancérologie

Mr Fabien **DOGUET** HCN Chirurgie Cardio Vasculaire

Mr Jean **DOUCET** SJ Thérapeutique - Médecine interne et gériatrie

Mr Bernard **DUBRAY** CHB Radiothérapie

Mr Frank **DUJARDIN** HCN Chirurgie orthopédique - Traumatologique

Mr Fabrice DUPARC HCN Anatomie - Chirurgie orthopédique et traumatologique

Mr Eric **DURAND** HCN Cardiologie

Mr Bertrand **DUREUIL** HCN Anesthésiologie et réanimation chirurgicale

Mme Hélène ELTCHANINOFF HCN Cardiologie

Mr Manuel **ETIENNE** HCN Maladies infectieuses et tropicales

Mr Thierry FREBOURG UFR Génétique

Mr Pierre FREGER (surnombre)

HCN Anatomie - Neurochirurgie

Mr Jean François GEHANNO

HCN Médecine et santé au travail

Mr Emmanuel GERARDIN HCN Imagerie médicale
Mme Priscille GERARDIN HCN Pédopsychiatrie
M. Guillaume GOURCEROL HCN Physiologie
Mr Dominique GUERROT HCN Néphrologie
Mr Olivier GUILLIN HCN Psychiatrie Adultes

Mr Claude **HOUDAYER** HCN Génétique
Mr Fabrice **JARDIN** CHB Hématologie

Mr Luc-Marie JOLY HCN Médecine d'urgence
Mr Pascal JOLY HCN Dermato – Vénéréologie

Mme Bouchra **LAMIA** Havre Pneumologie

 Mme Annie LAQUERRIERE
 HCN
 Anatomie et cytologie pathologiques

 Mr Vincent LAUDENBACH
 HCN
 Anesthésie et réanimation chirurgicale

Mr Joël **LECHEVALLIER** HCN Chirurgie infantile

Mr Hervé **LEFEBVRE** HB Endocrinologie et maladies métaboliques

Mr Thierry LEQUERRE HCN Rhumatologie

Mme Anne-Marie LEROI HCN Physiologie

Mr Hervé LEVESQUE HCN Médecine interne

Mme Agnès LIARD-ZMUDA HCN Chirurgie Infantile

Mr Pierre Yves LITZLER HCN Chirurgie cardiaque

Mr Bertrand MACE HCN Histologie, embryologie, cytogénétique

M. David **MALTETE** HCN Neurologie
Mr Christophe **MARGUET** HCN Pédiatrie

 Mme Isabelle MARIE
 HCN
 Médecine interne

 Mr Jean-Paul MARIE
 HCN
 Oto-rhino-laryngologie

 Mr Loïc MARPEAU
 HCN
 Gynécologie - Obstétrique

Mr Stéphane MARRET HCN Pédiatrie

Mme Véronique MERLE HCN Epidémiologie

Mr Pierre MICHEL HCN Hépato-gastro-entérologie
M. Benoit MISSET (détachement) HCN Réanimation Médicale
Mr Marc MURAINE HCN Ophtalmologie
Mr Christophe PEILLON HCN Chirurgie générale

Mr Christian PFISTER HCN Urologie

 Mr Jean-Christophe PLANTIER
 HCN
 Bactériologie - Virologie

 Mr Didier PLISSONNIER
 HCN
 Chirurgie vasculaire

 Mr Gaëtan PREVOST
 HCN
 Endocrinologie

Mr Jean-Christophe RICHARD (détachement) HCN Réanimation médicale - Médecine d'urgence

Mr Vincent RICHARD UFR Pharmacologie

Mme Nathalie RIVES HCN Biologie du développement et de la reproduction

Mr Horace **ROMAN** (*disponibilité*) HCN Gynécologie - Obstétrique Mr Jean-Christophe **SABOURIN** HCN Anatomie – Pathologie

 Mr Mathieu SALAUN
 HCN
 Pneumologie

 Mr Guillaume SAVOYE
 HCN
 Hépato-gastrologie

 Mme Céline SAVOYE-COLLET
 HCN
 Imagerie médicale

Mme Pascale **SCHNEIDER** HCN Pédiatrie

Mr Lilian **SCHWARZ** HCN Chirurgie Viscérale et Digestive

Mr Michel SCOTTE HCN Chirurgie digestive
Mme Fabienne TAMION HCN Thérapeutique
Mr Luc THIBERVILLE HCN Pneumologie

Mr Hervé TILLY (surnombre) CHB Hématologie et transfusion

M. Gilles TOURNEL
 HCN Médecine Légale
 Mr Olivier TROST
 HCN Chirurgie Maxillo-Faciale
 Mr Jean-Jacques TUECH
 HCN Chirurgie digestive

 Mr Benoît VEBER
 HCN
 Anesthésiologie - Réanimation chirurgicale

 Mr Pierre VERA
 CHB
 Biophysique et traitement de l'image

 Mr Eric VERIN
 Les Herbiers
 Médecine Physique et de Réadaptation

Mr Eric VERSPYCK HCN Gynécologie obstétrique

Mr Olivier VITTECOQ HC Rhumatologie
Mme Marie-Laure WELTER HCN Physiologie

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

Mme Najate ACHAMRAH HCN Nutrition

Mme Noëlle BARBIER-FREBOURG HCN Bactériologie – Virologie
Mr Emmanuel BESNIER HCN Anesthésiologie - Réanimation

Mme Carole BRASSE LAGNEL HCN Biochimie

Mme Valérie BRIDOUX HUYBRECHTS HCN Chirurgie Vasculaire

Mr Gérard **BUCHONNET** HCN Hématologie
Mme Mireille **CASTANET** HCN Pédiatrie

Mme Nathalie CHASTAN HCN Neurophysiologie

Mr Moïse COEFFIER HCN Nutrition

Mr Serge JACQUOT UFR Immunologie

Mr Joël **LADNER** HCN Epidémiologie, économie de la santé

Mr Jean-Baptiste LATOUCHE UFR Biologie cellulaire

M. Florent MARGUET HCN Histologie

Mme Chloé **MELCHIOR** HCN Gastroentérologie

Mr Thomas MOUREZ (détachement) HCN Virologie
Mr Gaël NICOLAS UFR Génétique

Mme Muriel QUILLARD HCN Biochimie et biologie moléculaire

Mme Laëtitia ROLLIN HCN Médecine du Travail

 Mme Pascale SAUGIER-VEBER
 HCN
 Génétique

 Mme Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN
 HCN
 Anatomie

 Mr David WALLON
 HCN
 Neurologie

 Mr Julien WILS
 HCN
 Pharmacologie

PROFESSEUR AGREGE OU CERTIFIE

Mr Thierry WABLE UFR Communication

Mme Mélanie **AUVRAY-HAMEL** UFR Anglais

II - PHARMACIE

PROFESSEURS DES UNIVERSITES

Mr Jérémy BELLIEN (PU-PH) Pharmacologie Mr Thierry BESSON Chimie Thérapeutique Mr Jean COSTENTIN (Professeur émérite) Pharmacologie Mme Isabelle DUBUS Biochimie Mr Abdelhakim EL OMRI Pharmacognosie Mr François ESTOUR Chimie Organique Mr Loïc FAVENNEC (PU-PH) Parasitologie Mr Jean Pierre GOULLE (Professeur émérite) Toxicologie Mr Michel GUERBET Toxicologie Mme Christelle MONTEIL Toxicologie Microbiologie Mme Martine PESTEL-CARON (PU-PH) Mr Rémi VARIN (PU-PH) Pharmacie clinique Mr Jean-Marie VAUGEOIS Pharmacologie Mr Philippe VERITE Chimie analytique

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES

 Mme Cécile BARBOT
 Chimie Générale et Minérale

 Mr Frédéric BOUNOURE
 Pharmacie Galénique

 Mr Thomas CATANHEIRO
 Chimie Organique

 Mr Abdeslam CHAGRAOUI
 Physiologie

 Mme Camille CHARBONNIER (LE CLEZIO)
 Statistiques

 Mme Elizabeth CHOSSON
 Botanique

Mme Marie Catherine CONCE-CHEMTOB Législation pharmaceutique et économie de la santé

 Mme Cécile CORBIERE
 Biochimie

 Mme Nathalie DOURMAP
 Pharmacologie

 Mme Isabelle DUBUC
 Pharmacologie

 Mme Dominique DUTERTE- BOUCHER
 Pharmacologie

 Mr Gilles GARGALA (MCU-PH)
 Parasitologie

 Mme Nejla EL GHARBI-HAMZA
 Chimie analytique

 Mme Marie-Laure GROULT
 Botanique

Mr Hervé **HUE** Biophysique et mathématiques

 Mme Hong LU
 Biologie

 Mme Marine MALLETER
 Toxicologie

 M. Jérémie MARTINET (MCU-PH)
 Immunologie

 Mme Tiphaine ROGEZ-FLORENT
 Chimie analytique

 Mr Mohamed SKIBA
 Pharmacie galénique

 Mme Malika SKIBA
 Pharmacie galénique

 Mme Christine THARASSE
 Chimie thérapeutique

Mr Frédéric ZIEGLER Biochimie

PROFESSEURS ASSOCIES

Mme Cécile GUERARD-DETUNCQ Pharmacie officinale

Mme Caroline **BERTOUX** Pharmacie

PAU-PH

M. Mikaël DAOUPHARS

PROFESSEUR CERTIFIE

Mme Mathilde **GUERIN** Anglais

ASSISTANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Mme Alice MOISAN Virologie
M. Henri GONDÉ Pharmacie

ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

M. Abdel **MOUHAJIR** Parasitologie
M. Maxime **GRAND** Bactériologie

LISTE DES RESPONSABLES DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES

Mme Cécile **BARBOT** Chimie Générale et minérale

Mr Thierry **BESSON** Chimie thérapeutique

Mr Abdeslam **CHAGRAOUI** Physiologie
Mme Elisabeth **CHOSSON** Botanique

Mme Marie-Catherine **CONCE-CHEMTOB** Législation et économie de la santé

Mme Isabelle **DUBUS** Biochimie

Mr Abdelhakim EL OMRI Pharmacognosie
Mr François ESTOUR Chimie organique
Mr Loïc FAVENNEC Parasitologie
Mr Michel GUERBET Toxicologie
Mme Martine PESTEL-CARON Microbiologie

Mr Mohamed SKIBA Pharmacie galénique
Mr Rémi VARIN Pharmacie clinique
M. Jean-Marie VAUGEOIS Pharmacologie
Mr Philippe VERITE Chimie analytique

III - MEDECINE GENERALE

PROFESSEUR MEDECINE GENERALE

Mr Jean-Loup **HERMIL** (PU-MG) UFR Médecine générale

MAITRE DE CONFERENCE MEDECINE GENERALE

Mr Matthieu SCHUERS (MCU-MG) UFR Médecine générale

PROFESSEURS ASSOCIES A MI-TEMPS - MEDECINS GENERALISTE

Mr Emmanuel **LEFEBVRE**Mme Elisabeth **MAUVIARD**Mr Philippe **NGUYEN THANH**Mme Yveline **SEVRIN**Mre Marie Thérèse **THUEUX**UFR

Médecine générale

UFR

Médecine générale

UFR

Médecine générale

MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS - MEDECINS GENERALISTES

Mr Pascal **BOULET**Mre Laëtitia **BOURDON**UFR

Médecine générale

Mr Emmanuel **HAZARD**UFR

Médecine Générale

Mre Lucile **PELLERIN**UFR

Médecine générale

ENSEIGNANTS MONO-APPARTENANTS

PROFESSEURS

Mr Paul **MULDER** (phar) Sciences du Médicament
Mme Su **RUAN** (med) Génie Informatique

MAITRES DE CONFERENCES

Mr Sahil **ADRIOUCH** (med) Biochimie et biologie moléculaire (Unité Inserm 905)

Mme Gaëlle BOUGEARD-DENOYELLE (med) Biochimie et biologie moléculaire (UMR 1079)

Mme Carine **CLEREN** (med) Neurosciences (Néovasc)

M. Sylvain **FRAINEAU** (med) Physiologie (Inserm U 1096)

Mme Pascaline GAILDRAT (med)

Génétique moléculaire humaine (UMR 1079)

Mr Nicolas GUEROUT (med) Chirurgie Expérimentale

Mme Rachel LETELLIER (med) Physiologie

Mr Antoine **OUVRARD-PASCAUD** (med) Physiologie (Unité Inserm 1076)

Mr Frédéric **PASQUET** Sciences du langage, orthophonie

Mme Christine **RONDANINO** (med) Physiologie de la reproduction

Mr Youssan Var TAN Immunologie

Mme Isabelle **TOURNIER** (med) Biochimie (UMR 1079)

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS : Mme Véronique DELAFONTAINE

HCN - Hôpital Charles Nicolle HB - Hôpital de BOIS GUILLAUME

CB - Centre Henri Becquerel CHS - Centre Hospitalier Spécialisé du Rouvray

CRMPR - Centre Régional de Médecine Physique et de Réadaptation SJ – Saint Julien Rouen

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Espèces et sous-espèces du genre Legionella, d'après « Legionella pneumophila: population genetics, phylogeny and genomics », (Gomez-Valero et al., 2009)	.25
Tableau 2 : Sensibilité et Spécificité des différentes méthodes diagnostiques de la légionellose, d'après « Le risque lié aux légionelles – Guide d'investigation et d'aide à la gestion », (Haut conseil la santé publique, 2013).	
Tableau 3 : Stratégie du choix d'antibiotique d'après « Traitement antibiotique de la légionellose chez l'adulte », (Afssaps, 2012)	.42
Tableau 4 : Synthèse des concentrations seuils à respecter et leurs références, selon chaque type d'installation, d'après « Le risque lié aux légionelles - Guide d'investigation et d'aide à la gestion »,	
(Haut conseil de la santé publique, 2013)	.52

Liste des Figures

Figure 1 : Cycle réplicatif des légionelles, d'après « Molecular and cell biology of Legionella pneumophila » (Bitar et al., 2004)
Figure 2 : Etapes de maturation et de dispersion d'un biofilm, d'après « Les biofilms bactériens : leur importance en santé animale et en santé publique », (Tremblay et al., 2014)30
Figure 3 : Nombre de cas de légionellose notifiés en France de 1988 à 2018, d'après Santé Publique France
Figure 4 : Schéma du système de surveillance de la légionellose en France d'après « Risque lié aux légionelles – Guide d'investigation et d'aide à la gestion », (Haut conseil de la santé publique, 2013).
Figure 5 : Une carte de réaction, d'après Réactifs de diagnostic Oxoid – Product Detail (Oxoid, 2019)66
Figure 6 : Préparation et dépôt d'une souche sur une cible MALDI-TOF, d'après « Identification de marqueurs épidémiologiques par spectrométrie de masse de type MALDI-TOF: application aux principales espèces bactériennes responsables d'infections nosocomiales », (Sauget, 2016)69
Figure 7 : Etapes de la préparation et du dépôt d'une souche sur cible de MALDI-TOF, d'après « Evaluation of MALDI-TOF mass spectroscopy methods for determination of Escherichia coli pathotypes », (Clark et al., 2013)
Figure 8 : Fonctionnement du MALDI-TOF MS, d'après « Maldi-Tof comme outil d'identification de pathogènes alimentaires » (Polet et al. 2015)71
Figure 9 : Spectre de masse caractéristique obtenu avec le MALDI-TOF MS Bruker Daltonics®, d'après « Spectromètre de masse MALDI-TOF », (INRAE, 2009)72
Figure 10 : Résultats d'identification obtenus avec le système MALDI-Biotyper®, d'après « Identification de marqueurs épidémiologiques par spectrométrie de masse de typeMALDI-TOF: application aux principales espèces bactériennes responsables d'infections nosocomiales. », (Bruker DaltonikGmbH, Bremen, Germany), (Sauget, 2016)73
Figure 11 : Méthode d'ensemencement, d'après « Milieux de culture et Techniques d'ensemencement » (Bensakhira, 2018)78

Liste des abréviations

Ac Anticorps Ag Antigène

ARS Agence Régionale de Santé
BCYE Buffered Charcoal Yeast Extract

BHI Brain Heart Infusion
BTS Bacterial Test Standard

CNR-L Centre National de Référence des Légionelles

COFRAC Comité Français d'Accréditation

CPias Centre d'appui pour la Prévention des infections associées aux soins

CSP Code la Santé Publique

DGS Direction Générale de la Santé

DO Déclaration Obligatoire

ECDC European Centre for Disease Prevention and Control

ECS Eau Chaude Sanitaire

EHPAD Etablissement d'Hospitalisation pour Personnes Agées Dépendantes

ELDSNet European Legionnaires' Disease Surveillance Network

ELISA Enzyme-Linked Immuno-Assay

ESI Electrospray Ionization

GVH Graft Versus Host

GVPC Gélose Vancomycine Polymyxine Cycloheximide

IBC Institut de Biologie Clinique

IF Immunofluorescence

MALDI TOF Matrix Assisted Laser Desorption Ionization Time-Of-Flight

PCR Polymerase Chain Reaction
TAR Tour Aéroréfrigérante
UE Union Européenne

Table des matières

Re	mer	cier	nent	ts	2
Lis	te de	es T	able	eaux	15
Lis	te de	es F	igure	es	16
Lis	te de	es a	brév	viations	17
Та	ble d	des	mati	ières	18
Int	rodu	uctio	on		21
Pa	rtie I	l : G	énér	ralités	23
1.	Hi	isto	rique	e	23
2.	Ca	arac	téris	stiques générales de l'agent pathogène	24
	2.1.	-	Гахо	nomie	24
	2.2.	(Cara	ctéristiques physiques et biochimiques	26
	2.3.	(Crois	ssance et multiplication	27
	2.4.	ı	Ecolo	ogie	28
3.	La	ı lég	gione	ellose	31
	3.1.	ı	Epide	émiologie	31
	3.2.	ı	Mod	le de contamination et physiopathologie	32
	3.3.	ı	Facte	eurs de risque	32
	3.4.	ı	Diagi	nostic	34
	3.	4.1.	·	Symptômes et Diagnostic clinique	34
	3.	4.2.	•	Diagnostic biologique	35
		3.4	.2.1.	. Antigénurie – Recherche d'antigène soluble urinaire	35
		3.4	.2.2.	. Culture	36
		3.4	.2.3.	. Détection par amplification génique Polymerase Chain Reaction (PCR)	38
		3.4	.2.4.	. Sérologie	39
	3.5.	ı	Prise	e en charge et traitement	41

	3.6.	Prév	ention42	
4.	Le s	ystèm	ne de surveillance en France	43
	4.1.	Défi	nition des différents cas de légionellose en France43	
	4.1.	1.	Cas confirmé et cas probable	43
	4.1.	2.	Cas nosocomial ou cas associé aux soins	44
	4.1.	3.	Cas communautaire	44
	4.1.	4.	Cas groupés	44
	4.2.	Décl	aration obligatoire45	
	4.3.	Signa	alement des infections nosocomiales46	
	4.4.	La su 47	urveillance bactériologique par le Centre National de Référence des Légionelles de Lyc	on
	4.5.	Le ré	seau européen48	
5.	Surv	eillan	ice environnementale	50
	5.1.	Régl	ementation50	
	5.2.	Anal	yses environnementales53	
	5.2.1.	Norr	me NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 : Exigences générales concernant la compétence des	
	labora	toires	d'étalonnage et d'essais53	
	5.2.2.	Rech	erche et dénombrement de Legionella spp et de Legionella pneumophila selon la	
	norme	NFT9	00-43154	
	5	.2.2.1	. Mise en culture des prélèvements	54
	5	.2.2.2	. Confirmation des colonies présomptives	56
	5	.2.2.3	. Identification	57
	5	.2.2.4	. Méthodes alternatives	59
			aux personnels : Validation de la spectrométrie de masse pour l'étape d'identification spectromètrie de Legionella pneumophila – Comparaison avec une méthode de référence	
1.	Obje	ectifs	et principes	62
2.	Mat	ériels	et méthodes	65

2	2.1.	Aggl	utination au latex65	
2	2.2.	MAL	DI-TOF MS67	
2	2.3.	Valid	dation selon le projet de norme NF T90-50073	
	2.3.	1.	Choix de l'étape d'application de la méthode	74
	2.3.	2.	Etude d'inclusivité et d'exclusivité	75
	2.3.	3.	Caractérisation de la méthode	76
	2.	.3.3.1	. Répétabilité et reproductibilité	76
	2.	.3.3.2	Comparaison avec la méthode de référence	77
3.	Rési	ultats	-	79
4.	Disc	ussio	n	30
5.	Con	clusic	on et perspectives	32
An	nexes.			34
(ve	rsion	2017)	he de signalement des infections associées aux soins en établissement de santé) à transmettre sans délai à l'ARS et au CPias dont dépend l'établissement de santé, alement », (CPias Réseau National, 2019)	84
réf	érence	e (agg	sultats obtenus lors de l'analyse des 150 souches de légionelles avec la méthode de glutination au latex), la méthode alternative (MALDI-TOF), et avec la PCR séquençage rès « Travaux personnels »	86
pne	eumop	ohila p	erprétation des résultats de la comparaison de l'identification de <i>Legionella</i> par la méthode de référence (Agglutination au latex) et la méthode alternative (MALD	
Bib	liogra	phie .		96

Introduction

La légionellose est une infection pulmonaire possiblement mortelle provoquée par la bactérie du genre Legionella qui est un germe ubiquitaire qui se développant majoritairement en milieu hydrique. Naturellement présent dans les milieux naturels, tels que les lacs ou les rivières, mais à faible concentration, il va surtout proliférer dans les réservoirs artificiels, notamment dans les réseaux collectifs de distribution d'eau mal entretenus ou dans des installations à risque comme les tours aéroréfrigérantes (van Heijnsbergen et al., 2014). L'homme est alors susceptible de se contaminer en inhalant des gouttelettes d'eau essentiellement contaminées par Legionella pneumophila, sous forme d'aérosols (Joseph, 2002). Ce risque est particulièrement important lorsque les populations exposées sont vulnérables comme c'est le cas dans les établissements de santé. La prévention de la légionellose constitue donc un enjeu de santé publique important. A ce titre, la règlementation impose, outre la surveillance et l'investigation des cas de légionellose, la réalisation régulière de campagnes de prélèvements au niveau des installations à risque et des réseaux collectifs d'eau chaude sanitaire afin de s'assurer que la concentration en légionelles dans l'eau reste inférieure aux objectifs cibles définis pour la protection des populations. (Haut conseil de la santé publique, 2013).

Afin de garantir la qualité des prélèvements et des analyses, la règlementation impose que ceux-ci soient réalisés selon la norme NF T90-431 par un laboratoire accrédité Cofrac.

Au CHU de Rouen, c'est le laboratoire d'Hygiène qui assure cette surveillance dans le cadre de ses missions de prévention des infections nosocomiales. Conformément à la législation, le

laboratoire est accrédité Cofrac et réalise les recherches et dénombrements de légionelles selon la méthode de référence décrite dans la norme NF T90-431.

Cette méthode comprend une étape d'identification des colonies confirmées comme Legionella qui peut être réalisée soit par immunofluorescence (IF) soit par agglutination au latex.

L'agglutination au latex est la technique préférentiellement utilisée par le laboratoire depuis de nombreuses années. Cependant, depuis 2016, le laboratoire rencontre ponctuellement des difficultés d'identification de certaines souches de *L. pneumophila* avec cette technique. C'est pourquoi, il envisage de mettre en place l'identification des colonies présomptives de *L. pneumophila* et de *Legionella spp* par spectrométrie de masse MALDI TOF.

Cette méthode n'étant pas la méthode de référence, elle doit faire l'objet d'une validation selon la norme NF T90-500 pour que le résultat des identifications puisse être rendu sous accréditation.

Le protocole de validation comporte une étape de comparaison de la méthode alternative avec la méthode d'identification de référence.

C'est sur cette comparaison de méthodes qu'a porté le travail présenté ici en deuxième partie, après une première partie portant sur l'état des connaissances relatives à la légionnelle, la légionellose, et à la règlementation associée.

Partie I : Généralités

1. Historique

La légionellose, ou maladie des légionnaires, a pour la première fois été décrite suite à une épidémie de pneumonie qui a eu lieu en Juillet 1976 à l'hôtel Bellevue-Stratford, lors du 58ème congrès de l'American Legion. (Freney, 2011).

Au cours de cette épidémie, sur les 4400 légionnaires participants au congrès, on a dénombré 182 cas de légionellose, dont 29 morts.

Ce n'est que six mois plus tard, en janvier 1977, que Joseph McDade et son équipe ont identifié l'agent causal de cette épidémie : *Legionella pneumophila* (McDade et al., 1977).

A la suite de l'épidémie de 1976, en étudiant de nouveau leurs archives, les scientifiques ont découvert que cette bactérie était responsable d'un certain nombre de faits restés jusqu'alors inexpliqués.

On peut citer l'événement de 1968, dans l'immeuble du Oakland County Health Department de la ville de Pontiac dans le Michigan, où 95% du personnel employé a présenté un syndrome respiratoire accompagné de fièvre qui a duré de 3 à 4 jours mais sans signe de pneumonie. Ce n'est qu'après l'épidémie de Philadelphie que l'on a attribué la responsabilité de la bactérie *L. pneumophila* à la survenue de ce syndrome respiratoire fébrile, renommé par la suite « fièvre de Pontiac » (Freney, 2011).

D'autres études rétrospectives ont permis de mettre en cause cette bactérie dans des épidémies nosocomiales ou communautaires en 1950 et 1960 (Thacker et al., 1978). D'autres cas ont ensuite été rapportés dans les années 1980.

2. Caractéristiques générales de l'agent pathogène

2.1. Taxonomie

Les légionelles appartiennent à la famille *Legionellaceae* dont le seul genre est *Legionella*. Actuellement, 60 espèces et sous-espèces (tableau 1) comprenant plus de 70 sérogroupes distincts ont été identifiés (Gomez-Valero et al., 2009).

Une vingtaine d'espèces de légionelles sont pathogènes pour l'homme (Muder et Yu, 2002).

Cependant, *Legionella pneumophila* est celle qui cause le plus de cas de légionellose dans le monde. Cette dernière comprend 16 sérogroupes différents mais c'est le sérogroupe 1 qui est le responsable de 70% des cas en Europe (Joseph, 2002).

Tableau 1: Espèces et sous-espèces du genre Legionella, d'après « Legionella pneumophila: population genetics, phylogeny and genomics », (Gomez-Valero et al., 2009).

Espèces décrites en pathologie humaine	Espèces uniquement décrites dans les environnements hydriques
L. anisa	L. adelaidensis
L. birminghamensis	L. beliardensis
L. bozemanii	L. brunensis
L. cardiaca	L. busanensis
L. cincinnatiensis	L. cherrii
L. dumoffii	L. drancourtii
L. feeleii	L. dresdenensis
L. gormanii	L. drozanskii
L. hackeliae	L. erythra
L. jordanis	L. fairfieldensis
L. lansingensis	L. fallonii
L. londiniensis	L. geestiana
L. longbeachae	L. genomospecies
L. maceachernii	L. gratiana
L. micdadei	L. gresilensis
L. nagasakiensis	L. jamestowniensis
L. oakridgensis	L. impletisoli
L. parisiensis	L. israelensis
L. pittsburghensis	L. lytica
L. pneumophila subsp. fraseri	L. massiliensis
L. pneumophila subsp. pascullei	L. moravica
L. pneumophila subsp. pneumophila	L. nautarum
L. rubrilucens	L. norrlandica
L. sainthelensi	L. pittsburghensis
L. steelei	L. quateirensis
L. tucsonensis	L. quinlivanii
L. wadsworthii	L. rowbothamii
L. waltersii	L. santicrucis
L. worsleiensis	L. shakespearei
	L. spiritensis
	L. steigerwaltii
	L. taurinensis
	L. tunisiensis

2.2. Caractéristiques physiques et biochimiques

Les légionelles sont des bacilles à Gram négatif, aérobies stricts, non sporulés, non acidorésistants, non capsulés, de 0,3 à 0,9 µm de large sur 2 à 20 µm de long. La plupart des espèces sont mobiles grâce à un flagelle polaire ou latéral (Jarraud et al., 2013), (Jamilloux et al., 2012). La microscopie électronique met en évidence de nombreux pilis à leur surface. Ce sont des organismes à développement intra-cellulaire facultatif (Jarraud et al., 2013), (SPILF 2004). Ces bactéries sont caractérisées par une croissance lente et ont besoin, pour se développer, de L-cystéines et de fer.

Sur milieu gélosé, les colonies de légionelles sont des colonies plates, blanches, grises à violacées et ont un aspect en verre frité lorsqu'elles sont observées à la loupe binoculaire. Certaines espèces, comme *Legionella anisa* et *Legionella bozemanii*, présentent une fluorescence lorsqu'elles sont analysées sous une lampe de Wood (Freney, 2011).

La lampe de wood, ou lumière noire, est un outil diagnostique produisant des rayonnements ultraviolets à une longueur d'onde de 365 nanomètres environ. Les colonies de *L. pneumophila* ne seront pas fluorescentes lors de cet examen. Dès cette étape d'identification, on peut donc obtenir une orientation diagnostique, et différencier les colonies de *L. pneumophila* des autres colonies (INRS et 3RB Réseau Ressource Risque Biologique, 2018).

Cependant, il existe des espèces de légionelles comme *Legionella nautarum*, *Legionella taurinensis* ou encore *Legionella londiniensis*, qui elles aussi ne seront pas fluorescentes lorsqu'elles sont analysées à la lampe de Wood.

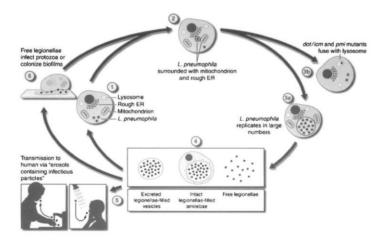
2.3. Croissance et multiplication

La majorité des légionelles sont des bactéries intracellulaires facultatives. Elles ont néanmoins la capacité de se développer à l'intérieur de certaines cellules eucaryotes comme les protozoaires, et en particulier les amibes qui sont les hôtes naturels pour les légionelles en milieu aquatique. C'est un phénomène d'endoparasitisme qui a été décrit pour la première fois par Robowtham en 1980 (Robowtham, 1980).

Pour survivre et se multiplier, les légionelles, pénètrent dans ces micro-organismes eucaryotes par encerclement de couches successives d'un seul pseudopode (qui est un prolongement cytoplasmique permettant la locomotion et la phagocytose), phénomène appelé « coiling phagocytosis », ou par phagocytose classique à 2 pseudopodes (Bozue et Johnson, 1996).

Après 36 à 48 heures d'infection, la vacuole de phagocytose remplit la majorité de la cellule hôte. Un nombre important de bactéries est contenue dans cette cellule hôte, et celles-ci vont être ensuite libérées dans l'environnement. C'est ainsi que les légionelles peuvent contaminer de nouveaux biofilms, des amibes ou l'homme. (Figure 1).

Figure 1 : Cycle réplicatif des légionelles, d'après « Molecular and cell biology of Legionella pneumophila » (Bitar et al., 2004).



En dehors de cette multiplication intra-amibienne, la croissance de ces bactéries, notamment dans l'eau, est directement liée à la température de celle-ci. De 15 à 25°C, elles survivent mais ne se développent pas. Leur température optimale de croissance est comprise entre 25°C et 37°C et elles peuvent se multiplier jusqu'à une température de 43°C (INRS, 2004).

Quant au pH, la bactérie est tolérante sur un large intervalle (5,5 – 8,5), bien que son pH optimum de croissance soit de 6,9 (Warren WJ et Miller RD, 1979).

Les conditions idéales au développement des légionelles sont les suivantes : des milieux riches en calcium, en magnésium, en fer, en cystéine, des concentrations élevés en résidus métalliques, ainsi que de certains matériaux tels que le caoutchouc, le silicone, le chlorure de polyvinyle et le polyéthylène (INRS, 2004). La présence de tartre, la corrosion, et la stagnation de l'eau sont d'autres éléments qui, ajoutés aux précédents, vont favoriser la formation de biofilms, et donc la multiplication des légionelles (Katz et Hammel, 1987), (Declerck, 2010), (Ohno et al., 2003).

2.4. Ecologie

Les légionelles sont des germes ubiquitaires qui ont pour habitat naturel l'eau. Les légionelles sont présentes dans la plupart des milieux aquatiques naturels, lacs ou rivières, mais à très faible concentration, indétectables par des méthodes de culture. La salinité de l'eau de mer est défavorable à leur survie dans ce milieu. Elles ont également été retrouvées dans des sols (terre humide, boue), ayant été en contact avec une eau contaminée par des légionelles (van Heijnsbergen et al., 2014).

C'est à partir de leurs réservoirs naturels que les légionelles vont venir contaminer les réservoirs artificiels, et s'y développer en conditions favorables. Les réservoirs artificiels, dans lesquels prolifèrent le plus les légionelles, sont majoritairement des installations d'eau chaude sanitaires (ECS) et les systèmes de refroidissement par voie humide associés à des tours aéroréfrigérantes (TAR). D'autres systèmes et installations peuvent également être colonisés, comme les réseaux d'eau collectifs, les fontaines décoratives, ou les bains bouillonnants (Papadakis et al. 2018).

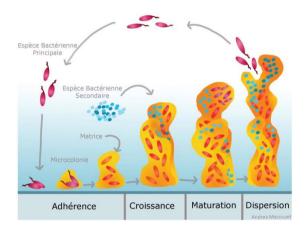
La colonisation des réservoirs artificiels par les légionelles est particulièrement favorisée par la présence de biofilm.

Un biofilm est un complexe symbiotique qui se compose d'un ou plusieurs microorganismes (bactéries, champignons, ou autres entités), qui adhèrent entre eux et se rattachent à une surface (biotique, comme les muqueuses d'un être vivant, ou abiotique, comme un plancher ou une canalisation). Ce complexe est également enrobé d'une matrice polymérique protectrice (Costerton et al., 1994).

La formation d'un biofilm se fait en plusieurs étapes (Figure 2). La première étape est l'adhésion des bactéries à la surface, grâce à certains de leurs éléments constitutifs comme les flagelles. Elles vont ensuite s'agglutiner et se multiplier pour former des colonies. Puis, elles vont synthétiser les éléments qui vont former la matrice polymérique protectrice (exopolysaccharide, protéines, acides nucléiques, agents tensioactifs, lipides...). La dernière étape est le détachement et la dissémination des cellules bactériennes, qui auront la capacité d'adhérer à de nouvelles surfaces et de former de nouveaux biofilms (Tremblay et al., 2014).

La capacité à former un biofilm est une caractéristique commune à de nombreux microorganismes. Il permet aux bactéries de se protéger, de survivre et même de se développer dans des conditions qui leur sont défavorables (Tremblay et al., 2014). Il leur permet aussi de résister aux traitement biocides et aux traitements utilisés pour la désinfection des circuits d'eau (Vianney, 2013).

Figure 2 : Etapes de maturation et de dispersion d'un biofilm, d'après « Les biofilms bactériens : leur importance en santé animale et en santé publique », (Tremblay et al., 2014).



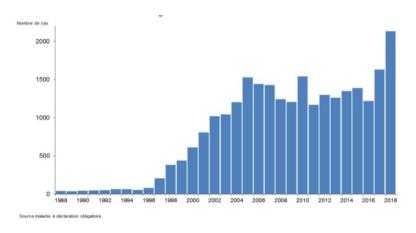
3. La légionellose

3.1. Epidémiologie

En France, en 2018, 2133 cas de légionellose ont été notifiés grâce au système de déclaration obligatoire, soit une incidence de 3,2 pour 100 000 habitants. Le nombre de cas de légionelloses en 2018 a été très nettement supérieur à celui recensé en 2017 (+31%), qui était de 1630 cas, selon Santé Publique France.

Depuis la mise en place du système de déclaration en 1988, le nombre de cas recensés en 2018 est un nombre de cas record (Figure 3). La recrudescence de ces cas s'expliquerait par les conditions météorologiques marquées par des intempéries fréquentes au cours du printemps 2018. Ces intempéries ont pu créer des conditions propices au développement des légionelles (taux d'humidité élevé et douceur des températures). La majorité des cas avait séjourné dans des gîtes, des hôtels ou des locations saisonnières, selon Santé Publique France.

Figure 3 : Nombre de cas de légionellose notifiés en France de 1988 à 2018, d'après Santé Publique France.



3.2. Mode de contamination et physiopathologie

Les protozoaires sont les hôtes naturels des légionelles, mais l'infection des cellules phagocytaires humaines et notamment des macrophages est un phénomène opportuniste. Le mécanisme d'infection des cellules phagocytaires humaines reste toutefois similaire à celui des amibes.

La contamination se fait par voie respiratoire mais il faut réunir plusieurs conditions pour contracter une légionellose :

- la contamination de l'eau par une souche pathogène de légionelles
- l'aérosolisation sous forme de gouttelettes de taille inférieure à 10 μm, voire 5 μm.
- l'exposition des personnes dans l'environnement d'une installation contaminée (inhalation de micro-gouttelettes).

Cependant, aucune contamination interhumaine n'a été recensée jusqu'à aujourd'hui (Prussin et al., 2017).

3.3. Facteurs de risque

Il existe plusieurs facteurs de risque individuels, temporaires ou permanents, qui induisent une plus grande sensibilité aux infections (Sopena et al., 2004), (Campese et al., 2011), (Viasus et al., 2013), (Sopena et al., 2007) :

- l'âge supérieur à 50 ans, sachant que l'incidence augmente avec l'âge
- le sexe masculin
- le tabagisme

- le diabète
- les pathologies chroniques, cardiaques et pulmonaires
- l'insuffisance rénale
- les traitements par anti-TNF
- les personnes immunodéprimées, à haut risque, ou « particulièrement

vulnérables » les personnes ayant un système immunitaire fortement diminué du fait d'une pathologie (hémopathie maligne, maladie du greffon contre l'hôte (GVH), cancers), d'un traitement immunosuppresseur, d'une transplantation ou d'une greffe d'organe, d' un traitement de corticothérapie prolongée. (Haut conseil de la santé publique, 2013)

En plus des facteurs de risque individuels, il existe des facteurs de risque collectifs comme les séjours en thalassothérapie, dans des complexes hôteliers, ou dans toute autre collectivité sont des facteurs de risque de contracter une légionellose. En effet ce type d'endroits comporte des systèmes qui produisent des aérosols (systèmes de climatisation, spas, bains à remous, piscine...) (Prussin et al., 2017)

La légionellose chez les personnes âgées de moins de 20 ans ainsi que chez la population pédiatrique est exceptionnelle.(Greenberg et al., 2006), (Shachor-Meyouhas et al., 2010)

3.4. Diagnostic

Théoriquement, on regroupe sous le terme légionellose les 3 tableaux cliniques suivants : la maladie des légionnaires, les formes extra-pulmonaires et la fièvre de Pontiac. Cependant, le terme de légionellose fait essentiellement référence à la maladie des légionnaires. C'est donc uniquement cette forme qui sera développée.

3.4.1. Symptômes et Diagnostic clinique

Le diagnostic clinique de la légionellose repose sur l'existence d'une pneumonie de gravité variable et confirmée radiologiquement.

La période d'incubation s'étend en général de 2 à 10 jours, et cet intervalle est officiellement reconnu en France et en Europe (Tablan et al., 2004).

Certains éléments d'orientation peuvent aider au diagnostic comme un voyage récent, une exposition récente à de l'eau en aérosols, une alerte épidémique locale ou régionale, ou l'échec d'un traitement antibiotique probabiliste par β-lactamines associé à une fièvre supérieure à 39°C. Ces deux derniers paramètres sur un tableau de pneumonie sont, en effet, significatifs d'une légionellose (Sopena et al. 2004), (Fernández-Sabé et al., 2003)

Le tableau clinique s'installe progressivement en 2 à 3 jours, est très évocateur de la maldie, et est présent dans près d'1/3 des cas.

En plus d'une fièvre élevée vers le 3^{ème} jour, on observe des myalgies, des frissons, des signes respiratoires tels que la toux, une sensation de constriction et des douleurs thoraciques.

Des troubles neurologiques (confusion, malaise), ainsi que des troubles digestifs comme la diarrhée, sont également observés au cours de la légionellose (Sopena et al., 2004), (Viasus et al., 2013).

L'infection peut dans certains cas se compliquer et mener à une insuffisance respiratoire, une insuffisance rénale aigüe et à une rhabdomyolyse (Haut conseil de la santé publique, 2013).

L'examen de référence pour confirmer le diagnostic d'une légionellose est la radiographie pulmonaire. Celle-ci montre une pneumonie systématisée avec un syndrome alvéolaire ou alvéolo-interstitiel. La pneumonie est bilatérale. Un épanchement pleural peut être observé chez 1/3 des patients. Toutefois, la radiographie ne permet pas de distinguer une légionellose d'une autre pneumonie bactérienne (Haut conseil de la santé publique, 2013) (SPILF Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française, 2004).

3.4.2. Diagnostic biologique

Plusieurs méthodes existent, mais elles n'ont pas la même valeur diagnostique.

3.4.2.1. Antigénurie – Recherche d'antigène soluble urinaire

Ce n'est pas la méthode de référence du diagnostic biologique mais c'est la principale méthode utilisée actuellement. Ce test détecte une fraction spécifique du lipopolysaccharide de la paroi bactérienne par une méthode radio-immunologique, immuno-enzymologique, immuno-fluorescente ou immuno-chromatographique. Ce test est très sensible (plus de 80%) pour *Legionella pneumophila* de sérogroupe 1 et présente l'avantage d'être facilement accessible, et rapide à effectuer. En effet, son résultat peut être rendu en moins d'une heure

avec la technique immunochromatographique (15 minutes) contre 4 heures avec la technique ELISA (Enzyme Linked Immunosorbent Assay). La sensibilité est par ailleurs améliorée si le test est effectué sur des urines concentrées. L'antigénurie urinaire peut être effectuée de manière précoce, car les antigènes apparaissent au bout de 2 à 3 jours après les premiers signes cliniques. L'antigénurie peut cependant rester positive même après un traitement antibiotique adapté puisque l'excrétion des antigènes peut persister 3 à 4 semaines, voire un an chez certains patients malgré un traitement adapté. Dans ce cas, la persistance d'antigénurie ne signifie en aucun cas l'échec thérapeutique (SPILF, 2004).

Les tests actuellement sur le marché ne détectent que *Legionella pneumophila* sérogroupe

1. Bien que cette dernière soit responsable de 90% des légionelloses, cela reste un inconvénient car il existe des faux négatifs qui peuvent faire éliminer à tort un diagnostic de légionellose. De plus, il ne permet pas de confirmer une épidémie par comparaison des souches entre malades et environnement.

Il reste le plus rapide à effectuer, mais on se dirigera préférentiellement vers la méthode de culture pour confirmer une légionellose (Haut conseil de la santé publique, 2013).

3.4.2.2. Culture

C'est la méthode de référence du diagnostic biologique. Elle permet d'identifier exactement tous les types de légionelles, les cas groupés et de préciser les sources de contamination. La recherche de Legionella par la mise en culture de prélèvements respiratoires bas est indispensable lorsque le test d'antigénurie urinaire s'est avéré positif (Haut conseil de la santé publique, 2013).

La culture pourra être réalisée notamment à partir de prélèvements respiratoires bas (aspiration trachéale, lavage broncho-alvéolaire).

Les expectorations sont rarement contributives à la recherche de légionelles. Elles sont sources d'erreur et sont contaminées par de la salive dans plus de la moitié des cas. On préfèrera les lavages broncho alvéolaires.

Le résultat de cette technique dépend de la qualité du prélèvement, de la rapidité du transport ainsi que de la prise en charge au laboratoire. L'absence de traitement antibiotique au préalable est également un élément qui jouera un rôle important dans la performance de cette technique.

Le délai d'acheminement des prélèvements ne doit pas excéder 2 heures à température ambiante, et leur conservation ne doit pas être supérieure à 72h à une température de 4°C.

La mise en culture des prélèvements se fait ensuite sur des milieux spécifiques. Sur gélose GVPC, la croissance de Legionella est favorisée par la présence de charbon actif qui capte le CO2 et neutralise les inhibiteurs de croissance. La L-cystéine est utilisée pour la formation d'acides aminés et l' α -cétoglutarate sert de chélatant. Le pyrophosphate ferrique fournit le fer ; le pH de croissance optimal est ajusté par le tampon ACES. Parallèlement, la flore secondaire est largement inhibée par la présence de glycine et d'un mélange d'antibiotiques (vancomycine, polymyxine B et cycloheximide). On mettra également en culture les prélèvements sur un milieu de confirmation BCYE α , qui correspond au milieu GVPC, sans le supplément glycine + antibiotiques. Il contient tous les éléments nécessaires à la croissance des légionelles, sans les substances inhibitrices.

L'incubation se fera ensuite à 35°C dans un milieu enrichi en CO2. (Haut conseil de la santé publique 2013) (SPILF Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française, 2004).

Le délai de réponse de cette méthode est de 3 à 10 jours.

3.4.2.3. Détection par amplification génique Polymerase Chain Reaction (PCR)

Comme la mise en culture sur milieux sélectifs, la PCR sera réalisée sur des prélèvements bronchiques bas. C'est une méthode d'amplification génique, qui permet de copier en grand nombre une séquence d'ADN connue, à partir d'une très faible quantité initiale, grâce à l'utilisation d'une enzyme ADN polymérase et d'amorces oligonucléotidiques. La méthode est sélective et vient du fait que les amorces nucléotidiques sont spécifiques du gène à identifier (Bej et al., 1991). Les gènes cibles les plus souvent utilisés sont les gènes codant pour les ARN ribosomaux 5S et 16S pour les techniques spécifiques du genre *Legionella*, et le gène *mip* (*macrophage infectivity potentiator*) pour les techniques spécifiques de l'espèce *L. pneumophila*. Le taux d'ADN de *Legionella* correspond à la sévérité de l'infection (Maurin et al., 2010), (Diederen et al., 2007)

La PCR permet d'obtenir un résultat rapide, en moins d'une journée, et permet la détection de l'ensemble des sérogroupes de *Legionella pneumophila*, et de l'ensemble des autres espèces de *Legionella*.

Cette technique moléculaire a d'excellentes sensibilité (80 à 100%) et spécificité (100%), et elle est retenue depuis 2011 dans les critères de définition des cas probables de légionellose. (Haut conseil de la santé publique 2013)

3.4.2.4. Sérologie

La sérologie est un examen du sérum, et permet d'étudier les anticorps correspondant à une affection spécifique (ici la légionellose). La présence de ces anticorps est un indicateur de la présence de la maladie dans l'organisme, et ils correspondent à des antigènes donnés.

Dans le cadre de la légionellose, cette méthode a pour inconvénient majeur son résultat tardif (entre 10 jours et 5 semaines). Il faut également confirmer le diagnostic par un second prélèvement, qui doit être effectué 3 à 4 semaines après le premier.

Les anticorps apparaissent généralement deux semaines après le début de l'infection, le pic étant atteint environ quatre à cinq semaines après le début de celle-ci. La mise en évidence d'un titre d'anticorps multiplié par quatre est significative.

Cette méthode n'a pas d'impact sur la prise en charge thérapeutique, et on l'utilise généralement pour des valeurs épidémiologiques (INRS, 2004), (Haut conseil de la santé publique, 2013).

3.4.2.5. Immunofluorescence directe

C'est la mise en évidence des antigènes de Legionella pneumophila dans les prélèvements. Cette méthode est basée sur le principe de la reconnaissance d'un antigène par son anticorps spécifique. Un fluorochrome est couplé à l'anticorps, qui émettra de la lumière en étant exposé à une certaine longueur d'onde. L'observation sera effectuée grâce à un microscope à fluorescence.

Cette méthode n'est pas très sensible, et elle est très peu utilisée en routine (SPILF, 2004).

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des méthodes décrites précédemment, ainsi que leurs sensibilité et spécificité.

La spécificité d'une méthode diagnostique est quant à elle la probabilité que le résultat soit négatif alors que le patient est bien malade (faux négatifs).

Tableau 2 : Sensibilité et Spécificité des différentes méthodes diagnostiques de la légionellose, d'après « Le risque lié aux légionelles – Guide d'investigation et d'aide à la gestion », (Haut conseil de la santé publique, 2013).

Méthodes	Délai de résulta	Echantillon	Sensibilité (%)	Spécifi- cité (%)	Avantages	Inconvénients
Ag soluble urinaire	< 1 h.	Urine	56-80 (80 si on considère Lp1)	> 99	Diagnostic rapide et précoce Une concentration des urines avant analyse est recommandée. Reste positif même sous traitement	- Ne permet la détection fiable que de Lp1
Culture	3 å 10 jours	Respiratoire	10-80	100	- Permet un diagnostic de certitude - Détecte toutes les espèces et sérogroupes - Indispensable pour les enquêtes épidémiologiques	- Méthode lente et peu sensible - Négativation sous traitement
		Sang	< 10	100		
PCR (Polymerase Chain Reaction)	24 h.	Respiratoire	80-100	> 90	- Détecte toutes les espèces et sérogroupes - Technique rapide	- Laboratoires spécialisés
		Sérum	30-50			
		Urine	46-88			
Sérologie	3 à 10 semaines	Sérum	60-80	> 95	- Identification des sérogroupes et de certaines autres espèces	- Peu d'intérêt en aigu - Doit être interprétée avec précaution - Diagnostic rétrospectif (pas toutes les espèces)
Immunofluorescence directe (IFD)	< 4 h.	Respiratoire	25-70	> 95	- Technique rapide	 Laboratoires spécialisés Peu utilisée en pratique

3.5. Prise en charge et traitement

Le choix de l'antibiotique doit être rationnel et lié au fait que les légionelles sont des bactéries à développement intra-cellulaire. Il doit en plus prendre en compte la sévérité de la maladie, le terrain sous-jacent, la sécurité de l'emploi de l'antibiotique, et le bon usage des antibiotiques pour éviter tout risque d'antibiorésistance (Haut conseil de la santé publique 2013). Le choix de l'antibiotique doit également tenir compte de l'inefficacité des β-lactamines dans le cadre d'une légionellose.

Les antibiotiques qui peuvent être utilisés sont :

- les macrolides, qui sont le traitement historique et de référence de la légionellose,
- les fluoroquinolones,
- la rifampicine, utilisée en association,

La voie d'administration (voie orale ou voie injectable (IV)) dépend de la gravité de la maladie; l'existence de troubles digestifs pouvant faire recourir à la voie injectable. On distingue des formes graves, qui seront prises en charge en urgence dans un service de soins intensifs ou de réanimation, des formes non graves qui seront quant à elles prises en charge en ambulatoire (Gacouin et al., 2002). Les formes graves concernent également les patients immunodéprimés.

Pour les formes graves, on privilégiera les fluoroquinolones ou une association de 2 antibiotiques parmi les fluoroquinolones, les macrolides disponibles par voie IV et la rifampicine. La durée du traitement dans ce cas est de 21 jours.

Pour les formes non graves, on choisira en première intention une monothérapie par macrolide, dont la durée sera de 14 jours.

Les différentes stratégies du choix d'antibiotiques selon la gravité de la maladie et le terrain du patient sont décrites dans le tableau ci-après.

Tableau 3: Stratégie du choix d'antibiotique d'après « Traitement antibiotique de la légionellose chez l'adulte », (Afssaps, 2012).

Gravité de la légionellose / terrain sous-jacent	Choix antibiotique		
Légionellose non grave : Patient ambulatoire ou hospitalisé dans un service d'urgences ou en médecine	Monothérapie par Macrolide ^[1] : Azithromycine ^[2] ou clarithromycine ou roxithromycine ou josamycine ou spiramycine ou érythromycine		
Légionellose grave : Patient hospitalisé dans un service de soins	Soit monothérapie par Fluoroquinolone ⁽¹⁾ : lévofloxacine ou ofloxacine ou ciprofloxacine		
intensifs ou de réanimation, et/ou Patient immunodéprimé	Soit association ⁽³⁾ de 2 antibiotiques au sein des 3 familles d'antibiotiques suivantes - Macrolide disponible par voie IV ⁽¹⁾ : spiramycine ou érythromycine (en cas d'indisponibilité de la spiramycine) - Fluoroquinolone ^(1,4) : lévofloxacine ou ofloxacine ou ciprofloxacine - Rifampicine		

^[1] Substances actives listées au sein de chaque famille par ordre de préférence, basé selon le rapport bénéfice-sécurité d'emploi de chaque antibiotique dans cette indication.

3.6. Prévention

Il n'existe pas de traitement prophylactique, la prévention repose principalement d'une part sur la surveillance et l'investigation des cas de légionelloses, et d'autre part sur la maitrise et le contrôle des installations à risque telles que les réseaux d'eau chaude, les circuits des tours aéroréfrigérantes, les bains à bulle et les humidificateurs. Une installation dite à « risque » concerne celles qui exposent des personnes à des aérosols inférieurs à 5µm de diamètre (Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France, 2001).

^[2] Recommandée dans la légionellose cette indication, hors-AMM dans la pneumonie

⁽²⁾ Les dissociations controlled unit expense of the most appeluation of the most appeluation of the most appeluation of the most provide and the most provided a

La moxifloxacine administrée par voies orale et intraveineuse, du fait de son profil de risques, étant réservée au traitement des pneumonies communautaires lorsqu'aucun autre antibiotique ne peut être utilisé, et ne pouvant pas être associée aux macrolides administrés par voie IV, est exclue de la stratégie thérapeutique à privilégier en cas de légionellose documentée.

4. Le système de surveillance en France

Il existe actuellement en France plusieurs systèmes complémentaires qui permettent la surveillance et l'investigation des cas confirmés ou probables de légionellose, en fonction de leur caractère nosocomial ou communautaire. Il s'agit notamment la déclaration obligatoire (DO), le signalement des infections nosocomiales, ou encore la surveillance bactériologique par le Centre National de Référence des Légionelles (CNR-L) (Campèse et al. 2015) (Haut conseil de la santé publique 2013).

4.1. Définition des différents cas de légionellose en France

4.1.1. Cas confirmé et cas probable

Ces deux situations concernent toute personne qui présente une pneumopathie. S'il s'agit d'un cas confirmé, cette pneumopathie doit s'accompagner d'au moins des signes suivants (Haut conseil de la santé publique, 2013) :

- isolement de Legionella spp. dans un prélèvement clinique ;
- augmentation des anticorps à un taux 4 fois supérieur à la normale, avec un 2^{ème} titre minimum mesuré de 128;
- présence d'antigènes solubles urinaires.

S'il s'agit d'un cas probable, la pneumopathie doit s'accompagner des signes suivants :

- titre(s) d'anticorps supérieur ou égal à 256;
- PCR positive.

4.1.2. Cas nosocomial ou cas associé aux soins

On considère un cas de légionellose comme un cas nosocomial certain lorsque le patient atteint de la maladie a séjourné dans l'établissement de santé de façon continue pendant la période présumée d'exposition (10 jours) (Haut conseil de la santé publique, 2013).

4.1.3. Cas communautaire

Un cas est considéré comme communautaire lorsque l'on ne retrouve pas d'exposition dans un établissement de santé pendant la période présumée d'exposition (Haut conseil de la santé publique, 2013).

4.1.4. Cas groupés

On parle de cas groupés lorsqu'au moins deux cas de légionellose sont survenus dans intervalle de temps et d'espace susceptibles d'impliquer une source commune de contamination.

Ces intervalles sont à préciser selon chaque situation. Ainsi, on peut rechercher tout autre cas qui serait apparu dans les jours, mois, ou semaines précédant le cas signalé. On évite cependant les recherches dans un intervalle de temps supérieur à deux ans précédant le cas signalé. En ce qui concerne l'espace géographique, il convient de cibler les établissements recevant du public (hôtels, campings, établissement thermal, établissements d'hébergement pour les personnes âgées (EHPAD), spas, etc...), et les zones géographiques proches (agglomération, quartier, commune, etc...) (Haut conseil de la santé publique, 2013).

4.2. Déclaration obligatoire

La déclaration de la légionellose est obligatoire en France depuis 1987, et a été mise en place afin de suivre l'évolution de l'incidence, de détecter les cas groupés et de guider les mesures de prévention. En 2003, ce système de déclaration obligatoire est actualisé avec la mise en place de deux étapes successives, le signalement et la notification afin de rendre le système plus opérationnel, et d'assurer une meilleure protection de l'anonymat des patients. En 2011, une nouvelle fiche de déclaration obligatoire a été publiée, intégrant la possibilité du diagnostic par PCR. (Haut conseil de la santé publique 2013).

Ainsi, selon l'article R. 3113-4 du Code de la Santé Publique (CSP), les médecins et les biologistes qui diagnostiquent un cas de légionellose doivent effectuer un signalement sans délai au médecin de l'Agence Régionale de Santé (ARS) rattachée à leur lieu d'exercice, et ce par tout moyen approprié (Haut conseil de la santé publique 2013), (Santé Publique France, 2019), (ARS Grand Est, 2019).

Ce signalement est suivi d'une notification. Celle-ci est réalisée au moyen d'une fiche spécifique qui permettra à l'ARS de réaliser une enquête afin d'identifier les expositions à risque, de rechercher d'autres cas liés à ces expositions, et de prendre les mesures environnementales appropriées (articles R. 3113-1 à 3 du Code de la Santé Publique).

Les ARS transmettent ensuite les signalements à Santé publique France, qui sera chargée d'établir ensuite un suivi épidémiologique au niveau national (Santé Publique France, 2019).

4.3. Signalement des infections nosocomiales

Le signalement des infections nosocomiales est un dispositif règlementaire d'alerte mis en place depuis 2001 (articles L1413-14 et R 6111-12 à 17 du Code de la Santé Publique). Il permet d'identifier les événements particulièrement significatifs ou « sentinelles » (rares, graves, inhabituels, évitables, potentiellement révélateurs d'un dysfonctionnement). Ces derniers auront un rôle d'alerte et permettront par la suite de mettre en place des mesures correctives locales ou générales pour améliorer le niveau de sécurité sanitaire des établissements de santé (CPias Réseau National, 2019).

Si elle survient, une infection nosocomiale fait d'abord l'objet d'un signalement interne. L'établissement de santé transmet ensuite les fiches de signalement (Annexe 1) relevant d'un ou plusieurs critères simultanément au Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias) et à l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette transmission se réalise au moyen de l'application e-SIN, rendue obligatoire depuis le 1^{er} mars 2012 selon l'instruction N°DGOS/PF2/DGS/RI3/2012/75 du 13 février 2012, et est effectuée par un professionnel de santé responsable du signalement. Ce responsable du signalement, ainsi que son suppléant, sont désignés après l'avis de la commission médicale d'établissement dans les établissements de santé publics, selon l'article R61111-15 du Code de la Santé Publique (CPias Grand-Est, 2019), (Santé Publique France, 2019).

4.4. La surveillance bactériologique par le Centre National de Référence des Légionelles de Lyon

Le Centre National de Référence des Légionelles de Lyon (CNR-L) a un rôle d'expertise biologique, et contribue au diagnostic et à la surveillance épidémiologique des infections humaines causées par *Legionella*, en liaison avec Santé Publique France.

Il réalise quotidiennement des analyses de prélèvements (sérums, prélèvements pathologiques) provenant de laboratoires d'analyses publics ou privés, pour établir un diagnostic de première intention ou pour confirmer un diagnostic. Il reçoit également des souches cliniques et environnementales pour une identification précise et un typage moléculaire. En effet, les laboratoires sont dans l'obligation d'envoyer systématiquement les souches d'origine clinique au CNR-L.

Le CNR-L entretient une collection bactérienne et une sérothèque, ce qui permet d'évaluer la distribution et l'évolution des souches en France, d'identifier et d'alerter sur le caractère groupé des cas, grâce au typage moléculaire systématique des souches d'origine clinique.

De plus, le CNR-L a d'autres missions telles que l'amélioration du diagnostic des légionelloses par le développement et l'évaluation de nouvelles techniques de diagnostic, et leur diffusion au moyen de formations et d'informations auprès de biologistes et de techniciens sous forme de cycle de formations.

Le CNR-L a aussi un rôle d'alerte auprès de Santé Publique France par le signalement de l'identification de souches présentant le même profil génomique.

Enfin, le CNR-L participe également au réseau européen de surveillance des légionelloses, le réseau European Legionnaires Disease Surveillance Network (ELDSNet), lui-même coordonné par l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDPC).

4.5. Le réseau européen

En 1986, un groupe de travail, l'European Working Group for Legionella Infection (EWGLI) est mis en place afin de permettre une collaboration entre les pays européens sur la surveillance de la légionellose. Ce groupe a ensuite créé le programme européen de la légionellose associée aux voyages, l'European Scheme for Travel Associated Legionnaires' Disease, connu sous le nom de EWGLINET. Ce programme est coordonné par le laboratoire national de bactériologie de Stockholm en Suède, et est financé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 1993. Il change de nom en 2010 pour devenir l'European Legionnaires Disease Surveillance Network (ELDSNet), et est coordonné depuis par l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). 35 pays en sont membres.

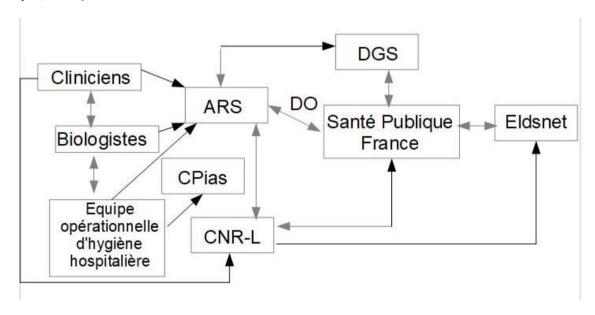
Les procédures de fonctionnement de ce programme dans l'Union Européenne (UE) ont été actualisées en 2017 (European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC), 2019).

L'objectif du réseau ELDSNet est de maitriser le risque de légionellose associé aux voyages et d'identifier les cas groupés, appelés « Cluster Eldsnet », c'est-à-dire au moins deux cas de patients ayant séjourné dans un même établissement de tourisme dans une période de deux ans. Une légionellose liée au voyage concerne tout patient ayant voyagé pendant les 10 jours précédant le début de la maladie. Lorsqu'un touriste européen contracte une légionellose lors d'un voyage, son pays d'origine envoie une notification à l'European Centre

for Disease and Control (ECDC). On recherche alors d'autres cas qui pourraient être liés. S'il s'agit d'un cas isolé, seul le pays dans lequel la source est suspectée est averti. En revanche, si deux cas de légionellose sont survenus dans un même établissement touristique dans les deux dernières années, tous les pays membres du programme ELDSNet sont prévenus. De plus, le pays dans lequel la source est suspectée devra entreprendre une investigation ainsi que des mesures correctives (Haut conseil de la santé publique, 2013), (Delarras 2014).

La figure 4 résume système actuel de surveillance de la légionellose en France, ainsi que les liens entre les différents acteurs de cette surveillance.

Figure 4 : Schéma du système de surveillance de la légionellose en France d'après « Risque lié aux légionelles – Guide d'investigation et d'aide à la gestion », (Haut conseil de la santé publique, 2013).



5. Surveillance environnementale

La surveillance environnementale est aussi un élément de prévention important. En effet, les sources de contamination humaine par les légionelles sont d'origine environnementale. La concentration en légionelles dans les installations à risque, c'est-à-dire celles exposant les personnes à des aérosols de diamètre inférieur à 5 µm doit donc être contrôlée régulièrement, comme cela est recommandé dans de nombreux pays d'Europe (Lee et al., 2002).

5.1. Réglementation

En France, la surveillance des installations à risque vis-à-vis de la présence de légionelles est règlementée (tableau 4). Elle impose notamment la réalisation régulière de prélèvements et analyses pour la recherche de légionelles dans les réseaux d'eaux chaudes sanitaires (ECS) des établissements recevant du public, des établissements de santé, dans les réseaux d'eaux thermales, ou encore dans les tours aéroréfrigérantes (TAR) (Haut conseil de la santé publique, 2013).

Les résultats des analyses permettent d'évaluer s'il existe ou non un risque d'exposition aux légionelles. Ils sont comparés à des seuils de concentrations maximales admissibles. Toutefois, un résultat seul, hors de son contexte, ne permet pas de juger d'un risque d'exposition. Il convient d'interpréter ce résultat en regard de d'autres éléments tels que le risque d'exposition (nombre et état de santé des personnes exposées), le type et l'état de l'installation concernée, les antériorités sur cette installation, et la survenue ou non d'événements comme des travaux ou une panne. Ces informations évaluées dans leur

ensemble permettront d'apprécier plus précisément le risque d'exposition (Haut conseil de la santé publique, 2013).

Les concentrations seuils en légionelles à respecter diffèrent d'une installation à l'autre, comme indiqué dans le tableau 4 suivant, qui récapitule l'ensemble des concentrations seuils à respecter selon chaque type d'installation. Les installations qui exposent des personnes particulièrement sensibles (patients immunodéprimés, patients de services de réanimation, etc.) au risque de légionelle auront ainsi une concentration seuil admissible en légionelles moins élevée que d'autres installations exposant des populations en bonne santé.

Tableau 4: Synthèse des concentrations seuils à respecter et leurs références, selon chaque type d'installation, d'après « Le risque lié aux légionelles - Guide d'investigation et d'aide à la gestion », (Haut conseil de la santé publique, 2013).

Type d'installation	Concentrations seuils à respecter et références				
Réseau ECS (dans des ERP)	D'après l'arrêté du 1er février 2010 : 1 000 UFC de Lp / L au niveau de tout point d'usage à risque.				
Réseau ECS exposant des patients « particulièrement vulnérables au risque de légionellose » dans les établissements de santé	D'après l'arrêté du 1er février 2010, la circulaire du 22 avril 2002 et la circulaire du 21 décembre 2010 : Concentration inférieure au seuil de détection + Absence au niveau de tout point d'usage à risque.				
Réseau d'eau thermale	D'après arrêté et circulaire du 19 juin 2000 : • Absence (concentration inférieure au seuil de détection de la méthode normalisée) pour Legionella spp et L.pneumophila				
Bain à remous ou à jet	D'après la circulaire du 27 juillet 2010 : La réglementation des piscines non réservées à l'usage personnel d'une famille s'applique, les Lp ne doivent pas être détectées.				
Autre installation à risque	D'après la circulaire du 22 avril 2002 : - Concentration en Lp inférieure au seuil de détection.				
Tar	D'après les arrêtés du 14 décembre 20 13 : • Seuil d'action : 1 000 UFC L.pneumophila/L (ou présence d'une flore interférente) • Seuil d'arrêt : 100 000 UFC L.pneumophila/L				

La traçabilité de ces analyses doit être impérativement tenue à jour et mise à disposition des autorités sanitaires.

Lorsqu'une concentration seuil supérieure aux concentrations admises par la règlementation est détectée sur une installation à risque, la priorité est de protéger les utilisateurs de cette installation soit en condamnant l'usage de l'installation, soit en équipant les points d'usage avec des filtres terminaux « anti-légionelles ». Des actions correctives sont ensuite mises en place pour éliminer la contamination, comme l'augmentation des soutirages par l'ouverture des robinets à plein débit, le réglage des températures au-delà de 55°C ou encore la désinfection (Haut conseil de la santé publique, 2013).

En complément de ces actions correctives mises en place, d'autres mesures doivent être envisagées. Il faut notamment rechercher les cas liés à la source d'exposition, et proposer

des actions de maintenance telles que des travaux pour améliorer l'état du réseau (modification de la configuration du réseau, rénovation partielle ou totale). La règlementation impose également des relevés de températures aux points à risque, ainsi que la réalisation d'analyses complémentaires à distance afin de s'assurer de l'efficacité des actions correctives (Haut conseil de la santé publique, 2013).

5.2. Analyses environnementales

La règlementation impose que les prélèvements et analyses pour la recherche de légionelles soient réalisés selon la norme NF T90-431 par un laboratoire accrédité par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) ou équivalent. Cette obligation règlementaire permet, en effet, de garantir le niveau de compétence du laboratoire choisi pour pratiquer les analyses (Groupe AFNOR, 2005).

5.2.1. Norme NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 : Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais

En France, le Cofrac est l'unique instance autorisée à délivrer des accréditations. Pour être accrédités, c'est-à-dire pour que leurs compétences soient formellement reconnues, les laboratoires d'étalonnage et d'essais doivent respecter la norme NF EN ISO/CEI 17025. Ce référentiel, applicable à l'ensemble des laboratoires d'étalonnage et d'essais, à l'exception des laboratoires de biologie médicale, définit en effet l'ensemble des exigences à satisfaire pour apporter la preuve qu'un laboratoire gère un système de management qualité et qu'il est techniquement compétent et capable de produire des résultats fiables. Elle couvre les

essais et/ou les étalonnages effectués au moyen de méthodes normalisées ou non, ou grâce à des méthodes développées par le laboratoire (Cofrac 2019), (Groupe AFNOR, 2005).

5.2.2. Recherche et dénombrement de *Legionella spp* et de *Legionella pneumophila* selon la norme NFT90-431

En France, la méthode de référence pour la recherche et le dénombrement de Legionella spp. et de Legionella pneumophila est la mise en culture telle que décrite dans la norme NF T90-431 en vigueur (AFNOR, 2017). Elle comporte plusieurs étapes, avec un ensemencement direct, suivi d'une concentration par filtration ou de centrifugation associés à différents traitements en fonction du type d'eau à analyser.

5.2.2.1. Mise en culture des prélèvements

Les échantillons destinés à être analysés sont prélevés dans des récipients stériles spécifiques contenant un neutralisant, et sont acheminés le plus rapidement possible au laboratoire. Tous les ensemencements sont effectués le même jour, au plus tard le lendemain des prélèvements.

On distingue les eaux « propres » des eaux « sales ». Les eaux propres sont définies comme les eaux chaudes sanitaires, destinées à la consommation humaine, les eaux thermales, les eaux souterraines, les eaux de piscine et assimilées (spas) (Haut conseil de la santé publique, 2013).

Les eaux sales correspondent quant à elles aux eaux industrielles, aux eaux de surface, aux eaux naturelles, et aux eaux des Tours Aéro Réfrigérantes (TAR). Les eaux sales ont pour particularité de contenir des dépôts. Ces derniers peuvent colorer la membrane utilisée pour filtrer les échantillons, ce qui peut empêcher le repérage de certaines colonies de *Legionella*. Certaines eaux propres contiennent elles aussi des dépôts, et doivent dans ce cas être considérées et traitées comme des eaux sales (Haut conseil de la santé publique 2013).

Qu'il s'agisse d'une eau propre ou d'une eau sale, on réalise en premier lieu un ensemencement direct. Il est exécuté sur un milieu sélectif GVPC (Gélose Vancomycine Polymyxine Cycloheximide), qui a pour base le milieu BCYE (Buffered Charcoal Yeast Extract), et contient du charbon activé, de l'extrait de levure, de la L-cystéine et du pyrophosphate de fer. Le milieu GVPC contient plusieurs antibiotiques : la polymyxine B qui est active sur les bactéries à Gram négatif, la vancomycine, de la famille des glycopeptides, qui est active sur un grand nombre de bactéries à Gram positif et le cycloheximide, qui inhibe les levures et les moisissures (Zhang et al. 2013).

Selon la norme, pour les eaux propres, on va ensuite réaliser une concentration par filtration, qui est effectuée sur une membrane en nitrate ou en esters de cellulose. Cette membrane est traitée avec un tampon acide (pH = 2,2), puis rincée avec de l'eau purifiée stérile. Elle est enfin transférée sur le milieu de culture sélectif GVPC.

Concernant les eaux sales, le protocole est différent. Il faut préparer un concentrât et deux techniques sont possibles pour le réaliser : la filtration sur membrane de polycarbonate ou la centrifugation.

Après cette étape de concentration par filtration ou de concentration par centrifugation, une partie du concentrât récupéré est ensemencée sur milieu GVPC.

Le volume de concentrât restant sera ensuite divisé en trois parties, qui seront traitées de trois manières différentes : la première par un traitement acide (pH 2), la deuxième par un traitement thermique (chaleur), et la troisième par un traitement associé (acide et thermique). Ces trois parties seront ensemencées sur un milieu sélectif GVPC.

Les milieux ensemencés sont ensuite mis à incuber dans une enceinte thermostatée à 36 °C ± 2°C, pendant une période de huit à onze jours. Les géloses sont examinées à au moins à trois reprises entre le troisième jour et le dernier jour d'incubation.

5.2.2.2. Confirmation des colonies présomptives

A l'issue de cette période d'incubation, le nombre de colonies caractéristiques présentes dans les différentes boites est évalué avant d'être confirmé.

Les colonies caractéristiques présentent un aspect en verre fritté à la loupe binoculaire avec une coloration grise ou blanche. Les colonies présentes sur membrane auront un aspect plus bombé que celles obtenues par ensemencement direct. Certaines colonies seront fluorescentes sous la lampe de Wood, et on doit considérer les colonies qui apparaissent sur les boites avec membrane comme étant de type différent de celles qui apparaissent sur les boites ensemencées en direct.

De plus, de manière générale, les colonies de *Legionella spp* auront une croissance plus lente que les colonies de *Legionella pneumophila*.

Ces colonies caractéristiques sont repiquées dans un ordre spécifique, tout d'abord sur une gélose BCYE α (Buffered Charcoal Yeast Extract) sans L-cystéine, puis sur une gélose BCYE α

avec L-cystéine. Les boites sont ensuite placées en enceinte thermostatée à 36°C ± 2 °C, et lues à partir de 48h d'incubation.

Toute colonie caractéristique qui pousse uniquement sur gélose BCYE α avec L-cystéine est considérée comme appartenant au genre *Legionella*. L'identification au rang d'espèce est ensuite effectuée selon une des méthodes de référence préconisée par la norme NF T90-431 (AFNOR, 2017).

5.2.2.3. Identification

Selon la norme NF T90-431, toutes les colonies repiquées confirmées comme Legionella, et non fluorescentes sous la lampe de Wood, doivent être testées en vue de la confirmation de Legionella pneumophila. Deux méthodes sont actuellement considérées comme méthodes de référence : l'immunofluorescence et l'agglutination au latex en présence d'anticorps anti-L. pneumophila, ces deux techniques reposant sur le même principe de méthode (réaction antigène-anticorps).

La méthode par immunofluorescence directe nécessite l'utilisation d'un réactif de coloration qui contient des anticorps marqués avec un colorant qui vont réagir avec une protéine présente dans la membrane externe de tous les sérogroupes connus de *L. pneumophila*. Les colonies à identifier sont mises en présence de ce réactif, puis observées sous microscope à fluorescence où les *L. pneumophila* apparaissent sous forme de bacille ou coccobacille fluorescent vert pomme (Bio-Rad, 2009).

L'immunofluorescence directe est une méthode fiable, mais la manipulation est longue du fait des différentes étapes de rinçage et de fixation (Bio-Rad, 2009). De plus, l'immunofluorescence ne permet pas de différencier les différents sérogroupes de légionelles, et est une technique relativement coûteuse.

La technique d'agglutination au latex pour l'identification des légionelles est une agglutination dite passive car les anticorps normalement solubles sont rendus particulaires par association avec des particules de latex.

Les colonies à identifier sont soit prélevées directement (test direct), soit émulsionnées au préalable (méthode en tube, recommandée en cas de consistance filamenteuse des souches), et sont ensuite mélangées avec une goutte des différents latex sensibilisés dirigés contre les antigènes spécifiques de la paroi des espèces prédominantes des légionelles. Si l'antigène recherché est présent, on observera une agglutination. En revanche, s'il est absent, aucune réaction n'apparaitra (Delarras, 2014).

Cette méthode permet de différencier les différents sérogroupes de *Legionella pneumophila* (sérogroupe 1, sérogroupe 2-14, ou 2-15 selon les kits utilisés), et certaines *Legionella spp*.

Cette technique présente l'avantage de pouvoir être mise en œuvre à température ambiante; elle est simple d'utilisation, et permet une lecture à l'œil nu ainsi qu'un résultat rapide (Darani et al., 2010). Cependant, elle présente plusieurs limites. Des réactions croisées peuvent ainsi se produire entre certains sérogroupes, et si les colonies analysées sont trop anciennes, il peut se produire des réactions filamenteuses rendant le test difficilement interprétable (Oxoid, 2019). Enfin, cette méthode nécessite un certain temps de réalisation, et l'inconvénient majeur est une inhibition de la réaction par excès

d'antigènes (si on met un volume trop important d'échantillon à analyser, la réaction ne fonctionne pas). Un autre inconvénient est un coût relativement élevé.

5.2.2.4. Méthodes alternatives

Depuis sa révision en 2017, la norme NF T90-431 ouvre également la possibilité, sous réserve de validation appropriée, de mettre en œuvre des méthodes alternatives pour l'identification et la confirmation des colonies présomptives de *L. spp* et *L. pneumophila*. Des techniques comme la Polymerase Chain Reaction (PCR) temps réel ou comme la spectrométrie de masse (MALDI TOF) peuvent ainsi être mises en œuvre.

La polymerase chain reaction (PCR) est une technique de biologie moléculaire qui permet d'amplifier une séquence d'ADN connue après extraction grâce à l'utilisation d'une enzyme ADN polymerase et d'amorces oligonucléotidiques. La méthode est sélective. Cette sélectivité résulte de la spécificité des amorces nucléotidiques de la séquence à amplifier (Bej et al., 1991) (Wellinghausen et al., 2001). Dans le cas de la PCR en temps réel, l'ADN amplifié est détecté grâce à l'ajout dans le milieu réactionnel des sondes spécifiques marquées par un fluorochrome qui émet de la fluorescence seulement après hybridation aux copies d'ADN. L'évolution de la fluorescence est mesurée à chaque cycle d'amplification par le lecteur optique d'un thermocycleur, ce qui permet d'obtenir une cinétique complète de la réaction de polymérisation, et de déterminer la quantité initiale d'ADN cible (unités génome) par comparaison avec des échantillons de concentration connue (Wilson et al., 2003), (Wellinghausen et al., 2001).

Cette méthode particulièrement sélective vis à vis de l'identification de *L. pneumophila*, présente l'avantage d'exister sous forme de kits commerciaux certifiés AFNOR pour leur conformité à la norme NF T90-471.

Cela signifie que les performances de la méthode ont été vérifiées en amont par le fabricant et que le laboratoire utilisateur peut se contenter d'une vérification simplifiée (selon le protocole décrit dans l'annexe F de la norme NF T90-431) pour pouvoir rendre un résultat d'identification sous accréditation.

Cependant, la mise en œuvre de cette méthode d'identification est délicate et le coût des coffrets reste important (AFNOR Association Française de Normalisation, 2017), (Bio-Rad, 2020), (Carbonnelle et Nassif, 2011).

L'application de la spectrométrie de masse à l'identification des germes et autres microorganismes est apparue dans les années 1970 (Anhalt et Fenselau, 1975). La spectrométrie de masse MALDI TOF (Matrix Assisted Laser Desorption Ionization Time-of-Flight) est quant à elle mise au point en 1985 par deux chercheurs allemands, Franz Hillenkamp et Michael Karas, à l'université de Francfort (Karas et al., 1985).

Avec cette méthode d'identification, les microorganismes à analyser sont d'abord ionisés, puis les molécules ainsi produites sont séparées et détectées en fonction de leur rapport masse/charge (m/z). On obtient alors différents spectres de masse. C'est en comparant les spectres obtenus avec ceux d'une banque de spectres que l'on peut identifier le microorganisme recherché.

Le succès grandissant de cette technique est lié à sa rapidité, sa précision, son efficacité, son moindre coût, et sa simplicité d'utilisation (Carbonnelle et Nassif, 2011).

Contrairement à la qPCR, Il n'y a malheureusement à ce jour aucune certification AFNOR pour l'identification de *Legionella pneumophila* par spectrométrie de masse. Cependant, il est possible de rendre sous accréditation des résultats d'identification obtenus avec cette méthode, si celle-ci est validée en amont selon les exigences de la norme NF T90-500. Le travail est très conséquent, mais cette méthode d'identification présente beaucoup d'avantages. C'est pourquoi, il a été décidé de valider cette méthode alternative d'identification en laboratoire, notamment afin de palier certaines insuffisances rencontrées avec les méthodes de référence.

Partie II: Travaux personnels: Validation de la spectrométrie de masse pour l'étape d'identification de Legionella spp et de Legionella pneumophila – Comparaison avec une méthode de référence

1. Objectifs et principes

La surveillance du risque Légionelle est une des missions principales du laboratoire d'hygiène hospitalière du CHU de Rouen. En effet, environ 450 à 500 prélèvements et analyses sont réalisés tous les ans pour le CHU lui-même ou pour des clients extérieurs dans le cadre de cette surveillance. Conformément à la règlementation, le laboratoire est accrédité Cofrac selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 pour les prélèvements et analyses des eaux de réseaux et de tours aéroréfrigérantes, en vue de la recherche de *Legionella pneumophila* et *Legionella spp*. Les prélèvements et analyses sont effectués selon la norme NF T90-431 et les résultats associés sont rendus sous accréditation.

L'étape d'identification des colonies présomptives est actuellement réalisée grâce à la technique d'agglutination au latex, mais au cours des années 2016 et 2017, le laboratoire a rencontré plusieurs difficultés d'identification avec le kit commercial utilisé pour réaliser les agglutinations. En effet, à plusieurs reprises, des souches connues comme étant des souches de *L. pneumophila* ont été identifiées à *L. spp* avec certains lots de kit d'agglutination.

Ces souches étaient issues de prélèvements de contrôle effectués au niveau de réseaux ou de points d'usage initialement contaminés par *L. pneumophila*. Le fait de retrouver

uniquement des souches de L. spp dans ces prélèvements a donc alerté le laboratoire qui a

alors mis en œuvre des techniques complémentaires d'identification, comme l'immunofluorescence, qui sont venues confirmer ses doutes puisqu'il s'agissait bien de souches de *L. pneumophila*.

Ce problème étant récurrent, le laboratoire a donc demandé et obtenu une extension de sa portée d'accréditation pour pouvoir rendre sous accréditation les résultats des identifications effectuées par immunofluorescence (Cofrac, 2017).

L'immunofluorescence est une technique fiable pour l'identification des légionelles, mais les kits commerciaux disponibles restent onéreux et la technique est relativement longue à mettre en œuvre. Le laboratoire a donc envisagé la possibilité de mettre en œuvre une méthode alternative pour pouvoir identifier plus facilement les souches problématiques.

La PCR en temps réel a été dans un premier temps envisagée du fait de l'existence sur le marché de kits commerciaux certifiés AFNOR pour leur conformité à la norme NF T90-471. La certification tierce partie facilite, en effet, considérablement le travail de validation nécessaire à l'accréditation de cette technique. Cependant, en routine, la PCR temps réel reste assez délicate à mettre en œuvre et le coût des coffrets est non négligeable.

Le laboratoire d'hygiène a donc finalement décidé de retenir comme alternative aux méthodes de référence, l'identification par spectrométrie de masse MALDI-TOF; le département de microbiologie étant équipé d'un spectromètre MALDI-TOF MS.

En effet, le MALDI TOF MS, est une méthode d'identification de microorganismes en plein essor dans les laboratoires de microbiologie qui présente l'avantage de pouvoir être facilement utilisée par l'ensemble de l'équipe technique. De plus, elle est plus précise que les techniques classiques utilisées, et est très rapide car elle peut rendre des résultats en moins d'une heure, voire en quelques minutes. Enfin, le coût d'une identification est

moindre comparé à celui d'autres méthodes, aujourd'hui pratiquées en routine (Carbonnelle et Nassif, 2011).

Pour pouvoir mettre en œuvre cette méthode et rendre une identification de Legionella pneumophila ou Legionella spp sous accréditation, le laboratoire doit effectuer une validation préalable, complète selon la norme XP T90-500, comme indiqué dans la norme NF T90-431. En effet, il n'existe pas actuellement de certification tierce partie de cette méthode sur le marché. C'est donc sur cette validation de l'identification de Legionella pneumophila et de Legionella spp par spectrométrie de masse qu'a porté le travail présenté ci-après, et plus particulièrement sur la comparaison de cette méthode avec la méthode d'agglutination au latex.

2. Matériels et méthodes

2.1. Agglutination au latex

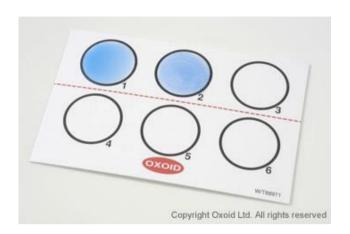
Selon la norme NF T90-431, L'agglutination au latex est une des deux méthodes de référence pour l'identification des légionelles. Au laboratoire d'hygiène hospitalière du CHU de Rouen, ce sont des coffrets de Legionella Latex Test® commercialisés par Oxoid® qui sont utilisés.

Ils sont constitués:

- d'un réactif pour Legionella pneumophila de sérogroupe 1 constitué particules de latex bleu sensibilisées par des anticorps de lapin spécifiques réagissant avec l'antigène Legionella pneumophila sérogroupe 1.
- d'un réactif pour Legionella pneumophila sérogroupe 2-14, constitué de particules de latex bleu sensibilisées par des anticorps de lapin spécifiques réagissant avec l'antigène Legionella pneumophila sérogroupe 2-14,
- d'un réactif pour *Legionella spp.*, constitué de particules de latex bleu sensibilisées par des anticorps de lapin spécifiques réagissant avec les antigènes des légionelles des espèces et sérotypes suivants : *L. longbeachae 1 & 2, L. bozemanii 1 & 2, L. dumoffii, L. gormanii, L. jordanis, L. micdadei, L. anisa.*

Ces coffrets contiennent également des suspensions de contrôles positif et négatif qui permettre de vérifier le bon fonctionnement des réactifs latex à chaque utilisation du coffret. Un test latex de contrôle permet de s'assurer que les souches à identifier ne sont pas autoagglutinables (Oxoid, 2019).

Figure 5: Une carte de réaction, d'après Réactifs de diagnostic Oxoid – Product Detail (Oxoid, 2019).



Le coffret étant conservé dans une enceinte réfrigérée, il faut d'abord laisser les réactifs à température ambiante et les homogénéiser avant de les utiliser.

Pour réaliser un test d'agglutination, une goutte des trois réactifs (Legionella pneumophila de sérogroupe 1, et de sérogroupe 2-14, et Legionella spp) est déposée sur le bord de chacun des trois cercles de la carte de réaction, ainsi qu'une goutte de solution tampon en veillant à ce que les réactifs et la solution ne se touchent pas à cette étape de l'opération. La colonie à identifier est ensuite prélevée à l'aide d'une oese, puis dissoute dans la solution tampon jusqu'à obtenir une suspension homogène. Enfin, le réactif et la suspension sont mélangés. L'opération est répétée pour les trois réactifs sur cette même colonie. Lorsque les mélanges des réactifs et des suspensions sont effectués, la carte est soumise à un mouvement rotatif pendant une minute. La réaction est positive si une agglutination des particules de latex bleu apparait dans un des cercles en une minute. Cela indique la présence des antigènes du sérogroupe de Legionella correspondant dans la colonie testée (Oxoid, 2019).

2.2. MALDI-TOF MS

La spectrométrie de masse est utilisée dans l'identification de microorganismes depuis les années 1970, mais c'est avec l'apparition de techniques comme le MALDI-TOF (*Matrix assisted laser desorption ionisation time-of-flight*) ou l'ESI (*electrospray ionisation*) qu'elle s'est de plus en plus imposée comme une alternative de choix dans les laboratoires d'analyses et de recherche (Karas et Hillenkamp 1988), (Gonçalves et al. 2007).

C'est une méthode analytique qui permet l'ionisation des molécules. Ces molécules ainsi produites seront séparées, puis détectées en fonction de leur rapport masse/charge (m/z). Un spectromètre va pouvoir ainsi mesurer la masse des molécules isolées.

Un spectromètre se divise principalement en quatre parties : un système d'introduction, une source ou chambre d'ionisation, un analyseur, et un détecteur.

Le système d'introduction permet d'introduire l'échantillon à analyser directement dans l'appareil soit sous forme gazeuse, liquide, ou solide, de dépôt sur une plaque, etc., ou par addition à une autre méthode séparative (chromatographie sur couche mince par exemple).

La source d'ions, ou chambre d'ionisation, quant à elle, sépare les molécules les unes des autres, et les ionise dans un champ magnétique ou électrique, c'est-à-dire qu'elles passent

d'un état condensé à un état gazeux. Il existe de nombreuses sources d'ionisation mais deux sources d'ionisation sont principalement utilisées pour identifier des peptides ou des protéines dans un milieu biologique : le MALDI (Matrix Assisted Laser Desorption Ionization) et l'ESI (Electrospray Ionization). LE MALDI permet notamment la formation d'ions chargés +1, alors que l'ESI permet la formation d'ions multichargés (+2, +3, +4, +5) (Sellier, 2002).

L'analyseur sépare ensuite les ions selon le rapport m/z (masse/charge). Pour l'étude des protéines, les analyseurs les plus employés sont des analyseurs haute résolution comme la trappe ionique (Orbitrap), l'analyseur à temps de vol (TOF, time of flight) ou le quadripôle (Q) (Fenselau, 2013).

Enfin, le détecteur permet de compter les ions en transformant un signal ionique en signal électrique. Ce signal est amplifié par ce même détecteur pour qu'il puisse être traité informatiquement. Différents spectres de masse sont alors obtenus. C'est en comparant ces spectres avec ceux d'une banque de spectres que l'on parvient à identifier les molécules recherchées (Polet et al., 2015).

Le département de microbiologie du CHU de Rouen est équipé d'un spectromètre de masse MALDI TOF MS (Matrix-Assisted Laser Desorption Ionization Time-Of-Flight Mass Spectrometry) Bruker Daltonics®. Cette technique rapide s'est récemment imposée dans les laboratoires, et permet l'identification des microorganismes jusqu'au niveau de l'espèce (Moliner et al., 2010).

Le principe général repose sur la dégradation des bactéries et l'ionisation des protéines bactériennes qui peuvent ensuite être séparées en fonction de leur masse. Pour chaque germe à identifier, on obtient ainsi une série de pics (ou spectre).

Chaque espèce ayant ses propres protéines, le profil de pics obtenu est caractéristique d'une espèce. A partir de la comparaison, à l'aide d'un logiciel, avec une banque de profils, on peut ainsi déterminer le nom de la souche recherchée avec plus ou moins de certitude selon l'indice de fiabilité entre les profils (Polet et al., 2015).

Les souches à identifier par MALDI-TOF sont préparées à partir de cultures bactériennes fraiches obtenues dans les mêmes conditions de croissance (temps, température, milieux),

ces paramètres étant indispensables pour obtenir des résultats fiables et reproductibles (Polet et al., 2015). Les échantillons à analyser sont ensuite déposés sur une plaque cible en métal constituée de puits, une souche par puits, puis recouverts d'une couche de matrice, comme le décrivent schématiquement les figures 6 et 7. Cette matrice BTS (Bacterial Test Standard), permet une co-cristallisation de l'échantillon à analyser. Elle assure également la protection de l'échantillon contre le contact direct du faisceau ionisant tout en absorbant l'énergie provenant de celui-ci pour permettre la vaporisation en ions (Polet et al., 2015), (Moliner et al., 2010),(Carbonnelle et Nassif, 2011).

Figure 6: Préparation et dépôt d'une souche sur une cible MALDI-TOF, d'après « Identification de marqueurs épidémiologiques par spectrométrie de masse de type MALDI-TOF: application aux principales espèces bactériennes responsables d'infections nosocomiales », (Sauget, 2016).

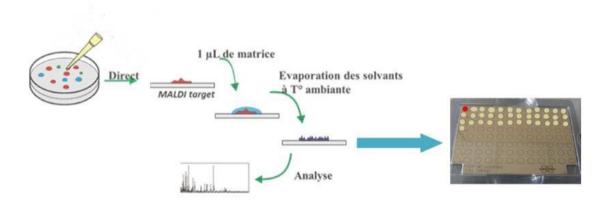
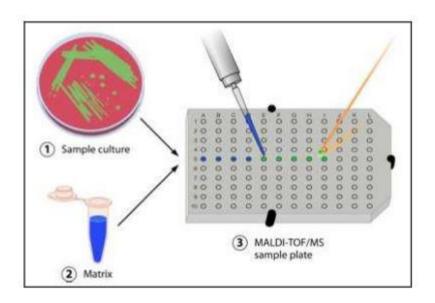


Figure 7: Etapes de la préparation et du dépôt d'une souche sur cible de MALDI-TOF, d'après « Evaluation of MALDI-TOF mass spectroscopy methods for determination of Escherichia coli pathotypes », (Clark et al., 2013).



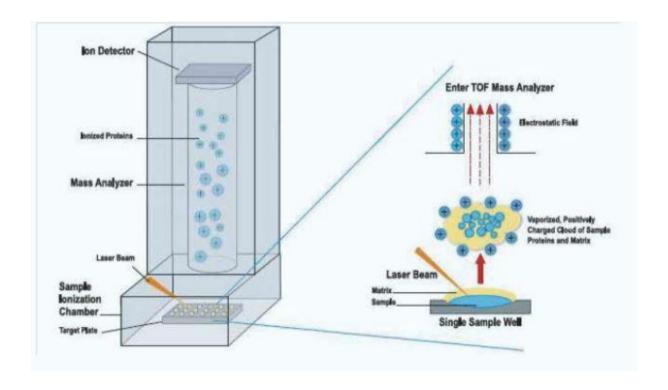
La plaque cible métallique ainsi préparée est placée dans le spectromètre. Les dépôts sont alors tous soumis à l'action du faisceau UV laser. La matrice va ensuite absorber l'énergie du laser UV et la transférer aux protéines bactériennes qui vont alors s'ioniser positivement. Ces ions ainsi formés, chargés (+1) et de masse différente sont alors mis en mouvement sous l'action d'un champ électrique (Polet et al., 2015), (Carbonnelle et Nassif, 2011).

Après ce passage dans le champ électrique, les ions atteignent l'analyseur (TOF) qui sépare les ions selon le rapport masse sur charge (m/z). Les ions traversent ensuite plusieurs grilles d'extraction avant d'atteindre le tube de vol au bout duquel est situé le détecteur.

Les différents ions sont alors séparés selon leur temps de vol (time of flight) ; les ions de petite taille atteignant en premier le détecteur, les plus gros mettant plus de temps à se

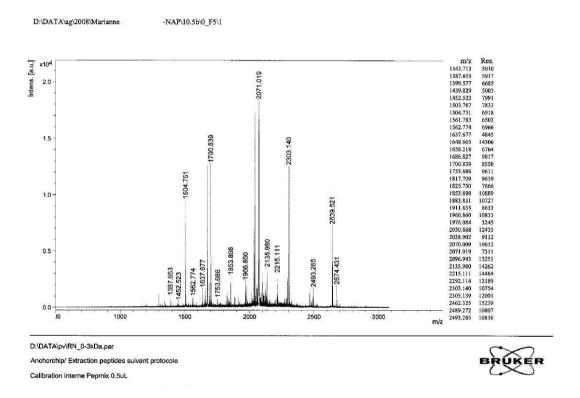
déplacer. Le temps de vol est donc fonction de la masse de chaque particule et c'est la somme de tous les ions analysés qui va permettre l'établissement du spectre caractéristique de l'échantillon (Polet et al., 2015), (Carbonnelle et Nassif, 2011), (Moliner et al., 2010). La figure ci-après résume schématiquement le fonctionnement du MALDI-TOF.

Figure 8: Fonctionnement du MALDI-TOF MS, d'après « Maldi-Tof comme outil d'identification de pathogènes alimentaires » (Polet et al. 2015).



Sur un spectre caractéristique, l'axe des abscisses correspond au rapport m/z tandis que celui des ordonnées correspond à l'intensité du signal, comme le montre la figure 9 (Carbonnelle et Nassif, 2011).

Figure 9: Spectre de masse caractéristique obtenu avec le MALDI-TOF MS Bruker Daltonics®, d'après « Spectromètre de masse MALDI-TOF », (INRAE, 2009)



Le système fourni par Bruker Daltonics® associe au spectromètre le logiciel Biotyper®. Il permet l'identification des bactéries, mycobactéries, champignons, et échantillons d'hémocultures positives (Jamal et al., 2013), (Panda et al., 2013), (Pinto et al., 2011), (Seng et al., 2009). La position, la fréquence des pics et leur intensité sont les différents paramètres pris en compte pour l'analyse des données des spectres. Ces derniers sont ensuite comparés à une banque de données issue de répétitions spectrales de souches de

référence. Un score de correspondance basé sur les masses identifiées et leur corrélation d'intensité est obtenu. Il détermine ainsi le classement des résultats. Un score compris entre 2,33 et 3 correspond ainsi à une très probable identification d'espèce. Un score plus faible, compris entre 2 et 2,32 indique une bonne identification de genre et une probable identification d'espèce. Enfin, un score affiché entre 1,7 et 1,999 est synonyme d'une probable identification de genre, mais nécessitant d'autres tests. Les scores inférieurs à 1,699 ne permettent pas d'identification et l'échantillon doit donc être repassé ou soumis à d'autres tests. La figure 11 montre comment se présente un résultat d'identification obtenu avec le système MALDI-Biotyper® (Sauget, 2016).

Figure 10 : Résultats d'identification obtenus avec le système MALDI-Biotyper®, d'après « Identification de marqueurs épidémiologiques par spectrométrie de masse de type MALDI TOF: application aux principales espèces bactériennes responsables d'infections nosocomiales. », (Bruker DaltonikGmbH, Bremen, Germany), (Sauget, 2016).

Valeur	Description	Symboles	Couleur
2.00 - 3.00	Identification avec une haute confiance	(+++)	vert
1.70 - 1.99	Identification avec une faible confiance	(+)	jaune
0.00 - 1.69	Aucune identification possible	(-)	rouge

2.3. Validation selon le projet de norme NF T90-500

Le projet de norme, le NF T90-500 « Qualité de l'eau – Validation de méthode de confirmation et d'identification » (AFNOR, 2016), a été rédigé pour répondre à la demande des laboratoires qui souhaitent mettre en place des méthodes alternatives innovantes comme le MALDI TOF par exemple, pour confirmer et/ou identifier des micro-organismes. Il

définit les différentes étapes et critères à respecter pour valider une méthode de confirmation et/ou d'identification alternative. Il est ainsi nécessaire de déterminer l'étape d'application de la méthode d'identification, de réaliser une étude d'inclusivité et d'exclusivité et enfin de caractériser la méthode en terme de répétabilité, reproductibilité et de comparaison avec la méthode de référence décrite dans la norme analytique de référence (AFNOR, 2016).

2.3.1. Choix de l'étape d'application de la méthode

Selon la norme de validation, la méthode alternative de confirmation et d'identification doit pouvoir être mise en œuvre dès l'obtention d'un résultat positif présomptif de la méthode de référence. Dans le cas de l'analyse des légionelles, il est possible de réaliser soit directement une confirmation et une identification par spectrométrie de masse à partir de colonies caractéristiques isolées sur gélose GVPC, soit uniquement une identification sur des colonies confirmées sur gélose BCYE avec cystéine. C'est cette deuxième possibilité qui a été retenue pour la réalisation de ce travail.

2.3.2. Etude d'inclusivité et d'exclusivité

L'étude de ces deux paramètres permet d'évaluer la sensibilité et la spécificité de la méthode.

Pour étudier l'inclusivité, il faut tester au moins 75 souches positives du microorganisme cible (*Legionella*), ce nombre comprenant à la fois des souches de référence (30 si possible) et des souches issues de l'environnement et préalablement caractérisées.

Pour étudier l'exclusivité, il convient de tester un minimum de 100 souches négatives vis-àvis du microorganisme cible (*Legionella*); Il s'agit d'étudier des souches proches
phylogénétiquement, et si possible de tester également des souches habituellement
analysées par le laboratoire. De plus, si l'objectif est d'identifier une espèce en particulier (ici *Legionella pneumophila*), il est nécessaire de tester les autres espèces du genre.

Cette étude n'a pas pu être réalisée lors de ce travail, faute de temps et de moyens. Durant l'été 2018, le fabricant du MALDI-TOF MS, Bruker Daltonics®, a été contacté afin de savoir si cette étude d'inclusivité et d'exclusivité avait été réalisée en regard du projet de norme NF T90-500, et si une certification était envisagée. Devant sa réponse négative, il conviendra de réaliser ultérieurement cette étude, pour pouvoir rendre un dossier de validation complet.

2.3.3. Caractérisation de la méthode

2.3.3.1. Répétabilité et reproductibilité

La répétabilité et la reproductibilité sont des paramètres qui permettent de définir la fidélité d'une méthode.

La répétabilité définit l'étroitesse de l'accord entre les résultats obtenus avec la même méthode effectuée par un même opérateur, un même équipement, dans un même laboratoire, et dans un intervalle de temps très court (Grappin, 1976), (AFNOR, 2006).

La reproductibilité définit l'étroitesse de l'accord entre les résultats obtenus avec une même méthode mais dans des conditions différentes. Par conditions différentes, on entend opérateurs différents, laboratoires différents, époques différentes, ou encore équipements différent, (Grappin, 1976), (AFNOR, 2006).

Selon le projet de norme NF T90-500, un minimum de cinq répétitions de la méthode doit être effectuée sur les 30 souches de référence pour évaluer la répétabilité. Le même résultat (au rang de genre et au rang d'espèce) doit être obtenu pour toutes les répétitions effectuées. La reproductibilité intermédiaire (série analytique différente, même souche cible), est évaluée quant à elle, en effectuant dix essais sur une souche de référence ainsi que sur une souche issue de l'environnement. Ces dix essais doivent également donner le même résultat (AFNOR, 2016).

Ces étapes de répétabilité et de reproductibilité n'ont pas été effectuées dans le cadre de ce travail.

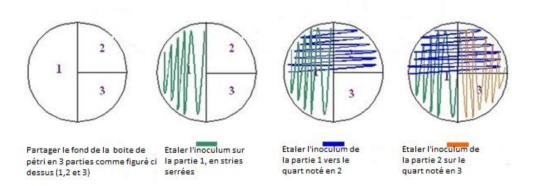
2.3.3.2. Comparaison avec la méthode de référence

D'après le projet de norme NF T90-500, un minimum de 100 souches de *Legionella* issues de l'environnement doit être testé avec la méthode d'identification de référence et la méthode alternative à valider. La valeur de comparaison doit être correspondre à un taux >98% (2/100) au rang de genre, et à un taux >95% (5/100) au rang d'espèce.

Dans le cadre de ce travail, 150 souches de *Legionella* issues de l'environnement ont été testées : 100 souches de *Legionella pneumophila*, et 50 souches de *Legionella spp*, toutes issues de prélèvements d'eau réalisés par le laboratoire d'hygiène dans différents bâtiments du CHU ou dans des établissements extérieurs. Elles étaient donc déjà préalablement identifiées selon les préconisations de la norme NF T90-431. Les souches environnementales sont conservées au laboratoire par congélation en milieu Brain Heart Infusion (BHI) (BD, 2013).

Pour réaliser l'isolement des colonies sur milieu solide, un ensemencement a donc été effectué à partir des bouillons Brain Heart Infusion (BHI), sur les milieux de confirmation BCYE α avec et sans cystéine, en utilisant la technique d'isolement par cadran décrite par la figure 11. Les milieux ont ensuite été mis à incuber à 36°C± 2°C pendant au moins 48h.

Figure 11: Méthode d'ensemencement, d'après « Milieux de culture et Techniques d'ensemencement » (Bensakhira, 2018).



A l'issue de ce délai, les colonies récupérées sur milieux BCYE α avec cystéine ont été identifiées d'une part avec le kit d'agglutination au latex, et d'autre part avec le MALDI-TOF. Ces essais se sont déroulés sur plusieurs semaines durant l'été 2018 ; les souches à tester étant regroupées par séries de 5 à 15.

3. Résultats

Au total, 150 souches de légionelles issues de l'environnement ont été identifiées par la méthode de référence (agglutination au latex), et par la méthode alternative (MALDI TOF MS).

Concernant les souches de *Legionella pneumophila*, les résultats sont concordants pour les 100 souches testées comme le montre le tableau détaillé des résultats situé en annexe 2.

Concernant les souches de *Legionella spp.*, les résultats sont concordants pour 36 des 50 souches testées. La majorité a été identifiée à *Legionella anisa* (30/50), mais d'autres espèces ont également été retrouvées comme *Legionella birminghamensis* (1/50), *Legionella bozemanii* (4/50) et *Legionella rubrilucens* (1/50).

En revanche, les résultats sont discordants pour les 14 souches restantes. En effet, l'identification par la méthode alternative n'a pas permis d'obtenir le résultat attendu (au moins au rang de genre) alors que les colonies étaient toutes confirmées comme étant des légionelles. Les souches ont donc été transmises au laboratoire de bactériologie afin d'obtenir une identification par PCR et séquençage du gène ARN 16S. Les espèces *Legionella taurinensis* et *Legionella nautarum* et *Legionella londiniensis* ont ainsi pu être mises en évidence alors que le MALDI TOF MS n'a rendu aucun résultat interprétable (annexe 2).

Au total, les résultats de la comparaison entre les deux méthodes sont concordants pour 136 des 150 souches environnementales testées, toutes espèces confondues, ce qui donne un pourcentage de corrélation de 90,66% pour le genre et l'espèce. Cela ne correspond donc pas aux critères requis par le projet de norme NF T90-500 pour la validation d'une méthode alternative.

4. Discussion

Pour valider la comparaison entre la méthode alternative et la méthode de référence, les résultats doivent être corrélés à 98% pour le genre (Legionella), et à 95% pour l'espèce, ce qui n'est pas le cas ici. Les résultats discordants associés à certaines souches de Legionella spp. peuvent s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de spectre de référence dans la base de données du MALDI TOF pour l'ensemble des espèces du genre Legionella. Cependant, la norme analytique de référence (NF T90-431), n'impose pas l'identification au rang d'espèce pour les espèces autres que Legionella pneumophila. Dans la mesure où la comparaison des méthodes d'identification est réalisée à partir de colonies confirmées de Legionella, il est possible de considérer qu'un résultat incohérent ou absent avec la méthode alternative est équivalent à une absence d'identification avec la méthode de référence. Les résultats initialement discordants deviennent alors concordants (tableau des résultats interprétés en annexe 3), et le pourcentage de corrélation peut être ramené à 100%, ce qui permet de valider la comparaison entre les deux méthodes. Cette interprétation ne serait évidemment pas valable si l'étude de comparaison des deux méthodes avait porté sur la confirmation et l'identification de colonies caractéristiques isolées sur géloses GVPC.

Depuis la réalisation de ce travail, le projet de norme NF T90-500 est paru dans sa version expérimentale, XP T90-500, en octobre 2019 (AFNOR, 2019). Cette version reprend globalement les critères de validation définis dans le projet de norme, mais quelques modifications ont été apportées, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la répétabilité (simplification), ou encore le nombre de souches à tester pour l'étude d'inclusivité. Concernant l'étude de comparaison avec la méthode de référence, des exigences supplémentaires ont été ajoutées en terme de caractérisation des souches

environnementales testées. Lors de ce travail, seules les quatorze souches discordantes ont fait l'objet d'une caractérisation à l'aide d'une méthode standard (séquençage 16S). Il conviendra donc de compléter cette étude de comparaison par la caractérisation des autres souches testées.

5. Conclusion et perspectives

La légionellose est une pathologie grave dont l'origine est environnementale puisque la bactérie responsable de cette maladie se développe principalement en milieu hydrique, lorsque les conditions lui sont favorables. Les principales sources de contamination humaine sont notamment les réseaux collectifs de distribution d'eau chaude sanitaire mal entretenus. Afin de prévenir le risque de prolifération de légionelle dans ce type d'installation, la règlementation impose qu'une surveillance environnementale régulière soit réalisée par un laboratoire accrédité, selon les exigences définies par la norme NF T90-431. Au CHU de Rouen, c'est le laboratoire d'Hygiène qui est chargé de réaliser cette surveillance. La méthode de recherche et dénombrement de Legionella spp et Legionella pneumophila décrite par la norme NF T90-431 comprend une étape d'identification qui peut être effectuée soit par agglutination, soit par immunofluorescence, ou encore par une méthode alternative telle que la PCR temps réel ou la spectrométrie de masse, sous réserve de validation adaptée. Après avoir utilisé la technique d'agglutination pendant de nombreuses années, et suite à certains problèmes rencontrés, le laboratoire souhaite maintenant pouvoir s'orienter vers la spectrométrie de masse MALDI TOF pour identifier les colonies présomptives de Legionella. Il doit donc présenter un dossier de validation établi selon le protocole défini par la norme XP T90-500. Ce protocole de validation comprend une étape de comparaison de la méthode alternative à la méthode de référence. Cette étude de comparaison menée sur 150 souches de Legionella issues de l'environnement a permis de démontrer que la méthode alternative (MALDI TOF) et la méthode de référence (agglutination au latex) sont comparables vis-à-vis de l'identification de Legionella pneumophila. L'identification par spectrométrie de masse MALDI TOF présentant de

nombreux avantages comme la rapidité, la fiabilité, la précision, et la facilité d'utilisation par tout le personnel. Il sera donc intéressant pour le laboratoire de pouvoir l'utiliser en routine. Pour cela, le dossier de validation de méthode devra être complétée par la caractérisation de l'ensemble des souches environnementales testées et la réalisation des études d'inclusivité, d'exclusivité, de répétabilité et de reproductibilité exigées par la norme XP T90-500.

Annexes

Annexe 1 : Fiche de signalement des infections associées aux soins en établissement de santé (version 2017) à transmettre sans délai à l'ARS et au CPias dont dépend l'établissement de santé, d'après « Signalement », (CPias Réseau National, 2019).

Fiche de signalement des Infections Associées aux Soins en ES (version 2017) à transmettre sans délai à l'ARS et au CPias dont dépend votre établissement

Rappel : Selon le décret n° 2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins, certains cas d'infections associées aux soins doivent être signalés conjointement à l'ARS et au CPias dont dépend votre établissement. L'épisode qui doit être signalé peut être constitué de plusieurs cas d'infections associées aux soins, notamment lorsque les caractéristiques ou modalités de survenue du ou des premiers cas ne permettent pas d'emblée de répondre aux critères énoncés ci-dessous.

Une copie de cette fiche doit être insérée dans le dossier médical du (des) patient(s) concerné(s).

		(C23C15C/R)							2000//00							
O Donn	ées administ	ratives														
Etablisser	ment de santé :					ersonne i					nt:					
Code FINE	ESS Etablissem	ent :			1 7/8	i différent										
Adresse :						om/Préno										
					г	onction : el :									ı	
Code pos	tal :		I	1 1 1		ax :									_ 	
The state of the s			10000 O Maria 900			ourriel :									_ _	
Statut :	☐ Public	☐ Privé				raticien e										
Statut .	☐ Privé d'intér					u à défau			ľEO	HH)						
Type:	☐ CHR/CHU		☐ H. Local	☐ CHS/I	No.	om/Préno	m :									
Type :	□ MCO	□ SSR	☐ SLD	☐ HIA	-sy Fo	onction :										
	□ CLCC	☐ HAD	☐ Autre	- 1111A	Te	el :			_				_		_ _	
	- 0100	- 11110	— / total c			ах :									_ _	
Date du si	ignalement :				C	ourriel :										
0.0 111																
O Criter	res de signale	ement (a cod	her obligati	oirement	, une o	u plusie	eurs cas	ses)								
1. Infection	n associée aux so	oins, inattendue	ou inhabituelle	, du fait :												
☐ 1.a.	. De la nature, de	es caractéristiqu	es ou du profil	de résistan	ce aux a	nti-infection	eux de l'a	gent pat	hogè	ene er	caus	е				
	Agent pathogèr	ne envoyé à un	CNR ou labora	toire exper	□ Nor	u Oui										
	Si Oui, date : _		L Quel	CNR ou la	boratoire	expert:										
□ 1.b	. De la localisatio	20 0000 00 00				E 600 E 0										
	urvenue de cas q															
	sisez:	•														
	ection associée a	1957.1	27			- I. P I. J.		/ ! P		-11 X	W 4					
	ection associée a	ux soins fait ega	alement l'objet	d'une trans	mission	obligatoire	e de donn	iees indi	vidue	elles a	rauto	orite sa	nitair	e en a	appli	cation
de l'a	article R. 3113-2															
D.O.	faite pour cette	maladie: 🗖 N	lon 🗖 Oui	Date :			_									
• Lien	avec les vigilar	nces : déclaration	on faite pour ce	cas	☐ Non	☐ Oui, p	orécisez a	alors type	e(s) 6	et date	e :					
□ bi	io- 🖵 cosr	néto- 🗖 hé	mo- 🗖 ma	atério-	☐ phar	maco-	☐ réact	to-vigilar	ice		Da	te :				
ΠE	IG (portail des sig	analements)	Date:	1 I 1 1	1.1							•				
		5 ,														
Desc	ription de l'év	/ènement														
Evène	ment n°	. I-I I	(1)													
LVCIIO	month	<u></u>	(1)													
A la da	ate du signalem	ent: Nombre	de cas : i_		dont déc	édés :										
Date d	lu 1er cas :				Si plusie	urs cas, d	ate du de	ernier cas	s cor	nu :	1.				_ا_ا	_
A la cl	lôture du signal	ement : Nombre	e total de cas :		dont déc	édés : _	date	e du derr	nier o	as co	nnu :					_
Cet évèr	nement se rappor	te-t-il à un évèr	ement déjà sig	nalé ?	□ Non	☐ Oui	Si oui, d	late de s	igna	lemer	t:					
(1) : AA	AA-X, où et AAAA es	t l'année et X le Xièn	e évènement signa	alé par l'établis	sement de	puis le débu	ut de l'anné	e.								

Fiche à utiliser exclusivement en procédure dégradée, en l'absence d'accès à Internet : pour tout signalement d'infection associée aux soins en établissement de santé, utilisez e-SIN (www.e-sin.fr)

	Cas groupés ou épidémie :	□ Non	☐ Oui					
•	Type de cas :	☐ Infection(s)	☐ Coloni	isation(s)				
•	Population concernée :	☐ Patient(s)	☐ Perso	nnel(s)				
•	Caractère associé aux soins :	☐ Certain	☐ Proba	ble	☐ Possib	le		
•	Origine du (des) cas :	☐ Acquis dans l'	établisseme	ent	☐ Importe	é(s)		
	- Autre(s) établissement(s) conc	erné(s) :		■ Non	☐ Oui	Si oui,	le(s)quel(s):	
	Site(s) anatomique(s) :							
•	Microorganisme(s) en cause :							
	- Profil de résistance (joindre l'ai	ntibiogramme si be	esoin, notan	nment si c	ritère 1a) :			
•	Spécialité(s) du (des) service(s) concerné(s) :						
0	Investigations réalisées à l	a date du sign	alement					
	□ Non □ Oui □ En co							
	- Précisez :							
•	Hypothèse sur la cause de l'é		□ Non	□ Oui				
	Actions d'amélioration :							
	Prises à la date de signalement		☐ Non	☐ Oui	☐ Sai	ns objet		
	A programmer :		☐ Non	☐ Oui	☐ Ne	sait pas	Sans objet	
	- Précisez :							
•	Besoin d'expertise extérieure	:	□ Non	☐ Oui				
	- Précisez :							
							□ Cone shipt	
•	Pensez-vous que l'événement - Précisez :		☐ Non	☐ Oui			☐ Sans objet	
_								
6	Informations complémenta	iires (joindre to	ut docume	ent utile,	etabli pa	ir l'étab	olissement et rendu anon	yme)
	tification des critères de signale ments de gravité, potentiel épidém				e vigilance	éventue	el, etc.) :	
			/ \ 1/ f					
Cor	nmentaires additionnels du prat	icien en hygiene	(ou a defau	ıt a'un rej			энн)	4.255
E-14	. A .	lo : l · · · l ·	1	T	Cianat	ro :		
	à : e à utiliser exclusivement en procédure déc			_l et : pour tout			a associée aux soins en établissement	
	v.e-sin.fr)	graded, on rapscrice u	acces a michie	. pour tout	- Gynalement	G HINGOUGH	- accounce any some on etablice of little	Page 2 de 2

Annexe 2 : Résultats obtenus lors de l'analyse des 150 souches de légionelles avec la méthode de référence (agglutination au latex), la méthode alternative (MALDI-TOF), et avec la PCR séquençage ARN 16S d'après « Travaux personnels ».

3634-1	dellication	Resultats	Résultats de l'identification	
3634-1	Initiale	Agglutination au latex	MALDITOF	Séquençage ARN 16S
0000	Legionella spp	Legionella spp	Gordonia bronchialis	Legionella taurinensis
3686	Legionella spp	Legionella spp	Legionella birminghamensis	
4060	Legionella spp	Legionella spp	Arthrobacter pyridinolis	Legionella taurinensis
1330 1	Legionella spp	Legionella spp	Lactoba billus vini	Legionella nautarum
1532-2	Legionella spp	Legionella spp	Lactoba billus vini	Legionella londiniensis
2172-1	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2336-1	Legionella spp	Legionella spp	Raoultella omithinolytica	Legionella nautarum
2549-3	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
20171080-6	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
20171919	Legionella spp	Legionella spp	Klebsiella oxytoca	Legionella nautarum
2294-1	Legionella spp	Legionella spp	Staphylococcus arlettae	Legionella londiniensis
2715-1	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
1555-5	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
1718	Legionella spp	Legionella spp	Proteus mirabilis	Legionella nautarum
1774	Legionella spp	Legionella spp	Proteus mirabilis	Legionella nautarum
1829	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
1910	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2278	Legionella spp	Legionella spp	Legionella rubrilucens	
2794	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
1025-2	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
326-5	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
978	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
1020-4	Legionella spp	Legionella spp	Legionella bozemanii	
1100-7	Legionella spp	Legionella spp	Legionella bozemanii	
1101-3	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
11014	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
3278-2	Legionella spp	Legionella spp	Legionella bozemanii	
3276-2	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2140-2	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2140-3	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2140-5	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2141-5	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2201-3	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2201-6	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2273-2	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2273-4	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	

Souches	Identification	Résultat	Résultats de l'identification	
153	Initiale	Agglutination au latex	MALDITOF	Séquençage ARN 16S
2273-3	Legionella spp	Legionella spp	Legione lla anisa	- 1
2275-1	Legionella spp	Legionella spp	Legione lla anisa	
2563-6	Legionella spp	Legionella spp	Legionella bozemanii	
2786-7	Legionella spp	Legionella spp	Legionella anisa	
2786-8	Legionella spp	Legionella spp	Legione lla anisa	
2786-9	Legionella spp	Legionella spp	Legione lla anisa	38
2786-3	Legionella spp	Legionella spp	Legione lla anisa	The state of the s
36-3	Legionella spp	Legionella spp	Profeus mirabilis	Legione lla nautarum
1225-5	Legionella spp	Legionella spp	Proteus mirabilis	Legionella nautarum
1324-2	Tegionella spp	Legionella spp	Lactobabillus coryniformis	Legionella nautarum
1329	dds ellaoide7	Legionella spp	Arthrobacter pyridinolis	Legionella nautarum
2336-1	Legionella spp	Legionella spp	Arthrobacter luteolus	Legionella nautarum
2548-3	Legionella spp	Legionella spp	Legione lla anisa	
2549.4	Legionella spp	Legionella spp	Legione lla anisa	
3860	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
3974-7	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
4077-2	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
4077-3	Legionella pne umophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
4077-4	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-2	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-4	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-5	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-6	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-7	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-8	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-9	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-11	Legionella pne umophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1069-5	Legionella pneumophila	W. C.	Legionella pneumophila	
1069-11	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1134-3	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1134-4	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1190-5	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	§ 5
1190-6	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1329-9	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1392.2	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	

Souches	Identification	Résultats	Résultats de l'identification	
	Initiale	Agglutination au latex	MALDI TOF	Séquençage ARN 16S
1703-6	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1702-7	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2047-1	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2047-2	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2047-4	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2047-3	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2078-1	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2078-2	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2078-3	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2078-5	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2102-3	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2102-4	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2102-5	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2102-6	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2103-3	Legione lla pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2103-5	Legione lla pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2172-1	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2261-1	Legione lla pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2261-3	Legione lla pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2261-5	Legionella pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2261-6	Legione lla pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2548-2	Legione lla pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2548-1	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2547-1	Legione lla pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
	Legionella pneumophila		Legionella pneumophila	
1318-3	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1384-1	Legione lla pneumophila		Legionella pneumophila	
1462-1	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1607-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1607-3	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1607-7	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1673-1	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1691	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1700-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1700-3	Legione lla pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1782-3	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	

Sono	Identification		Résultats de l'identification	
	Initiale	Agglutination au latex	MALDI TOF	Séquençage ARN 16S
1783-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1924-1	Legionella pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
1930-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1976	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
1985	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2050-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2050-6	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2184	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2222-2	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2222-4	Legionella pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2222-5	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2292-4	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2332-4	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2103-1	Legionella pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2104	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2162-2	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2329-2	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2329-5	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2330-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2428	Legionella pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
2429-1	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
2242	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S131	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S132	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S133	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S134	Legionella pneumophila		Legionella pneumophila	
S135	Legionella pneumophila		Legionella pneumophila	
S136	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S137	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S138	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S139	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S140	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S141	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S142	Legionella pneumophila	Legionella pneumophila sérogroupe 1	Legionella pneumophila	
S143	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	
S144	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila	

Souches	Identification	Résultats	Résultats de l'identification		
	Initiale	Agglutination au latex	MALDI TOF	Séquençage ARN 16S	
S145	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila		
S146	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila		
S147	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila		
S148	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila		
S149	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila		
 S150	Legionella pneumophila	Legionnela pneumophila sérogroupe 2 14	Legionella pneumophila		

Annexe 3 : Interprétation des résultats de la comparaison de l'identification de Legionella pneumophila par la méthode de référence (Agglutination au latex) et la méthode alternative (MALDI TOF).

		Identification I	L pneumophila	
Souches	ldentification Initia le	Méthode de référence : identification par agglutination au latex		Interprétation
3634-1	Legionella spp	-	•	1
3686	Legionella spp	•	•	1
4060	Legionella spp	-	•	1
13301	Legionella spp	•	•	1
1532-2	Legionella spp	•	•	1
2172-1	Legionella spp	•	•	1
2336-1	Legionella spp	•	•	1
2549-3	Legionella spp	•	•	1
20171080-6	Legionella spp	•	•	1
20171919	Legionella spp	•	•	1
2294-1	Legionella spp	•	•	1
2715-1	Legionella spp	•	•	1
1555-5	Legionella spp	•	•	1
1718	Legionella spp	•	•	1
1774	Legionella spp	•	•	1
1829	Legionella spp	•	•	1
1910	Legionella spp	•	•	1
2278	Legionella spp	•	•	1
2794	Legionella spp	•	•	1
1025-2	Legionella spp	-	•	1
326-5	Legionella spp	•	•	1
876	Legionella spp	•	-	1
1020-4	Legionella spp	•	•	1
1100-7	Legionella spp	•	•	1
1101-3	Legionella spp	-	-	1
1101-4	Legionella spp	-	-	1
3278-2	Legionella spp	-	-	1
3276-2	Legionella spp	-	-	1
2140-2	Legionella spp	-	-	1
2140-3	Legionella spp	-	-	1
2140-5	Legionella spp	-	-	1
2141-5	Legionella spp	-	-	1
2201-3	Legionella spp	•	•	1
2201-6	Legionella spp	•	•	1
2273-2	Legionella spp	-	•	1
2273-4	Legionella spp	-	•	1

		ldentification i	L. pneumophila	
Souc hes	Identification Initiale	Méthode de référence : identification par agglutination au latex	Méthode alternative : Identification par MALDI TOF	Interprétation
2273-3	Legionella spp	-	-	1
2275-1	Legionella spp	•	•	1
2563-6	Legionella spp	•	•	1
2786-7	Legionella spp	•	•	1
2786-8	Legionella spp	•	•	1
2786-9	Legionella spp	•	•	1
2786-3	Legi anell a spp	•	•	1
36-3	Legi onell a spp	•	•	1
1225-5	Legionella spp	-	•	1
1324-2	Legionella spp	•	-	1
1329	Legi anell a spp	-	•	1
2336-1	Legionella spp	•	•	1
2548-3	Legi onell a spp	•	-	1
2549-4	Legionell a spp	•	•	1
3860	Legione lla pneumophila	+	+	1
3974-7	Legione lla pneumophila	+	+	1
4077-2	Legione lla pneumophila	+	+	1
4077-3	Legione lla pneumophila	+	+	1
4077-4	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-1	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-2	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-4	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-5	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-6	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-7	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-8	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-9	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-11	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-5	Legione lla pneumophila	+	+	1
1069-11	Legione lla pneumophila	+	+	1
1134-3	Legione lla pneumophila	+	+	1
1134-4	Legione lla pneumophila	+	+	1
1190-5	Legione lla pneumophila	+	+	1
1190-6	Legione lla pneumophila	+	+	1
1329-9	Legione lla pneumophila	+	+	1
1392-2	Legione lla pneumophila	+	+	1

		Identification I	L pneumophila	
Souches	Identification Initia le	Méthode de référence : identification par agglutination au latex	Méthode alternative : Identification par MALDI TOF	Interprétation
1703-6	Legionella pneumophila	+	+	1
1702-7	Legionella pneumophila	+	+	1
2047-1	Legionella pneumophila	+	+	1
2047-2	Legionella pneumophila	+	+	1
2047-4	Legionella pneumophila	+	+	1
2047-3	Legionella pneumophila	+	+	1
2078-1	Legionella pneumophila	+	+	1
2078-2	Legionella pneumophila	+	+	1
2078-3	Legionella pneumophila	+	+	1
2078-5	Legionella pneumophila	+	+	1
2102-3	Legionella pneumophila	+	+	1
2102-4	Legionella pneumophila	+	+	1
2102-5	Legionella pneumophila	+	+	1
2102-6	Legionella pneumophila	+	+	1
2103-3	Legionella pneumophila	+	+	1
2103-5	Legionella pneumophila	+	+	1
2172-1	Legionella pneumophila	+	+	1
2261-1	Legionella pneumophila	+	+	1
2261-3	Legionella pneumophila	+	+	1
2261-5	Legionella pneumophila	+	+	1
2261-6	Legionella pneumophila	+	+	1
2548-2	Legionella pneumophila	+	+	1
2548-1	Legionella pneumophila	+	+	1
2547-1	Legionella pneumophila	+	+	1
	Legionella pneumophila	+	+	1
1318-3	Legionella pneumophila	+	+	1
1384-1	Legionella pneumophila	+	+	1
1462-1	Legionella pneumophila	+	+	1
1607-1	Legionella pneumophila	+	+	1
1607-3	Legionella pneumophila	+	+	1
1607-7	Legionella pneumophila	+	+	1
1673-1	Legionella pneumophila	+	+	1
1691	Legionella pneumophila	+	+	1
1700-1	Legionella pneumophila	+	+	1
1700-3	Legionella pneumophila	+	+	1
1782-3	Legionella pneumophila	+	+	1

		Identification I	L. pneumophila	
Souches	ldentification Initiale	Méthode de référence : identification par agglutination au latex	Méthode alternative : Identification par MALDI TOF	Interprétation
1783-1	Legione lla pneumophil a	+	+	1
1924-1	Legione lla pneumophil a	+	+	1
1930-1	Legione lla pneumophil a	+	+	1
1976	Legione lla pneumophil a	+	+	1
1985	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2050-1	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2050-6	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2184	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2222-2	Legionella pneumophil a	+	+	1
2222-4	Legionella pneumophil a	+	+	1
2222-5	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2292-4	Legionella pneumophil a	+	+	1
2332-4	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2103-1	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2104	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2162-2	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2329-2	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2329-5	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2330-1	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2428	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2429-1	Legione lla pneumophil a	+	+	1
2242	Legione lla pneumophil a	+	+	1
\$131	Legionella pneumophil a	+	+	1
\$132	Legione lla pneumophil a	+	+	1
S133	Legionella pneumophil a	+	+	1
S134	Legionella pneumophil a	+	+	1
S135	Legionella pneumophil a	+	+	1
\$136	Legionella pneumophil a	+	+	1
S1 37	Legionella pneumophil a	+	+	1
\$138	Legianella pneumaphil a	+	+	1
\$139	Legionella pneumophil a	+	+	1
S140	Legionella pneumophil a	+	+	1
S141	Legionella pneumophil a	+	+	1
S142	Legionella pneumophil a	+	+	1
\$143	Legionella pneumophil a	+	+	1
S144	Legionella pneumophil a	+	+	1

		Identification L. pneumophila		
Souches	Identification Initiale	Méthode de référence : identification par agglutination au latex	Méthode alternative : Identification par MALDI TOF	Interprétation
S1 45	Legionella pneumophila	+	+	1
S1 46	Legionella pneumophila	+	+	1
S1 47	Legionella pneumophila	+	+	1
S1 48	Legionella pneumophila	+	+	1
S1 49	Legionella pneumophila	+	+	1
S1 50	Legionella pneumophila	+	+	1

Interprétation : 1 = résultats concordants

Bibliographie

- AFNOR, Norme ISO 3534 1 & 2, 2006.
- AFNOR. Projet de norme PR NF T90-500 « Qualité de l'eau : Validation de méthode de confirmation et d'identification ». 2016.
- AFNOR. Norme NF T90-431 Qualité de l'eau Recherche et dénombrement de Legionella spp et de Legionella pneumophila Méthode par ensemencement direct et après concentration par filtration sur membrane ou centrifugation. 2017.
- AFNOR. XP T90-500 « Qualité de l'eau : Validation de méthode de confirmation et d'identification », version expérimentale. 2019.
- Afssaps. Mise au point : Traitement antibiotique de la légionellose chez l'adulte. Actualisation. juill 2012;
- Anhalt J, Fenselau C. Identification of Bacteria Using Mass Spectrometry. Analytical Chemistry. 1 févr 1975;47:219-25.
- ARS Grand Est. Légionelles [Internet]. 2019 [cité 11 déc 2019]. Disponible sur: http://www.grand-est.ars.sante.fr/legionelles-2
- BD. Mode d'emploi milieux en boite de pétri prêts à l'emploi BD Brain Heart Infusion (BHI) Agar. 2013.
- Bej AK, Mahbubani MH, Atlas RM. Detection of viable Legionella pneumophila in water by polymerase chain reaction and gene probe methods. Appl Environ Microbiol. févr 1991;57(2):597-600.
- Bensakhira A. Milieux de culture et Techniques d'ensemencement » Magazine Science [Internet]. Magazine Science. 2018 [cité 30 déc 2019]. Disponible sur: https://www.magazinescience.com/biologie/milieux-de-culture-techniques-densemencement/
- Bio-Rad. Fiche technique Monofluo™Kit. 2009.
- Bio-Rad. Kits PCR en temps réel iQ-Check® Legionella | Food Science | Bio-Rad [Internet]. 2020. Disponible sur: https://www.bio-rad.com/fr-fr/product/iq-check-legionella-real-time-pcr-kits?ID=LS5I7MLPT
- Bitar DM, Molmeret M, Abu Kwaik Y. Molecular and cell biology of Legionella pneumophila. Int J Med Microbiol IJMM. 2004;
- Bozue J, Johnson W. Interaction of Legionella pneumophila with Acanthamoeba castellanii: uptake by coiling phagocytosis and inhibition of phagosome-lysosome fusion. Infect Immun. 1996;
- Campese C, Bitar D, Jarraud S, Maine C, Forey F, Etienne J, et al. Progress in the surveillance and control of Legionella infection in France, 1998-2008. Int J Infect Dis. janv 2011;15(1):e30-37.
- Campèse C, Descours G, Lepoutre A, Beraud L, Maine C, Che D, et al. Legionnaires' disease in France. Med Mal Infect. mars 2015;45(3):65-71.

- Carbonnelle É, Nassif X. Utilisation en routine du MALDI-TOF-MS pour l'identification des pathogènes en microbiologie médicale. Med Sci (Paris). 1 oct 2011;27(10):882-8.
- Clark CG, Kruczkiewicz P, Guan C, McCorrister SJ, Chong P, Wylie J, et al. Evaluation of MALDI-TOF mass spectroscopy methods for determination of Escherichia coli pathotypes. J Microbiol Methods. sept 2013;94(3):180-91.
- Cofrac. Annexe technique Attestation d'accréditation N° 1-1980 rév. 6 [Internet]. 2017. Disponible sur: https://tools.cofrac.fr/annexes/sect1/1-1980.pdf
- Cofrac. Qu'est-ce que l'accréditation ? [Internet]. 2019. Disponible sur: https://www.cofrac.fr/quest-ce-que-laccreditation/
- Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France. Gestion du risque lié aux légionelles [Internet]. 2001. Disponible sur: https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_du_CSHPF_de_novembre_2001_relatif_a_la_gestion_du_ris que_lie_aux_legionelles.pdf
- Costerton JW, Lewandowski Z, DeBeer D, Caldwell D, Korber D, James G. Biofilms, the customized microniche. J Bacteriol. avr 1994;176(8):2137-42.
- CPias Grand-Est. Modalités de signalement [Internet]. 2019. Disponible sur: http://www.cpias-grand-est.fr/index.php/secteur-sanitaire/signalement/modalites-de-signalement/
- CPias Réseau National. Signalement [Internet]. 2019. Disponible sur: http://www.cpias.fr/ES/signalement/signalement.html
- Darani HY, Ahmadi F, Zabardast N, Yousefi HA, Shirzad H. Development of a Latex Agglutination Test as a Simple and Rapid Method for Diagnosis of Trichomonas vaginalis Infection. Avicenna J Med Biotechnol. 2010;2(1):63-6.
- Declerck P. Biofilms: the environmental playground of Legionella pneumophila. Environ Microbiol. mars 2010;12(3):557-66.
- Delarras C. Pratique en microbiologie de laboratoire : Recherche de bactéries et de levuresmoisissures, Lavoisier, 2014.
- Diederen BMW, Bruin JP, den Boer JW, Peeters MF, Yzerman EPF. Sensitivity of Legionella pneumophila DNA detection in serum samples in relation to disease severity. J Med Microbiol. sept 2007;56(Pt 9):1255.
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). European Legionnaires' Disease Surveillance Network (ELDSNet) [Internet]. 2019. Disponible sur: https://www.ecdc.europa.eu/en/about-us/partnerships-and-networks/disease-and-laboratory-networks/eldsnet
- Fenselau C. Rapid characterization of microorganisms by mass spectrometry What can be learned and how? J Am Soc Mass Spectrom. août 2013;24(8):1161-6.
- Fernández-Sabé N, Rosón B, Carratalà J, Dorca J, Manresa F, Gudiol F. Clinical diagnosis of Legionella pneumonia revisited: evaluation of the Community-Based Pneumonia Incidence Study Group scoring system. Clin Infect Dis. 15 août 2003;37(4):483-9.

- Freney J. Historique. In: Legionella. Tec & Doc. 2011. p. 1-12.
- Gacouin A, Tulzo YL, Camus C, Thomas R. Légionelloses graves en réanimation.

 /data/revues/16240693/v0012i03/03000434/ [Internet]. 2002 [cité 1 déc 2019]; Disponible sur: https://www.em-consulte.com/en/article/16329
- Gomez-Valero L, Rusniok C, Buchrieser C. Legionella pneumophila: population genetics, phylogeny and genomics. Infect Genet Evol. sept 2009;9(5):727-39.
- Gonçalves A, Bertucci F, Birnbaum D, Borg J-P. Profiling protéique SELDI-TOF et cancer du sein Applications cliniques potentielles. Med Sci (Paris). 1 mars 2007;23:23-6.
- Grappin R. Guide pour l'évaluation des méthodes d'analyses de routine. Lait. 1976;56(559-560):608-21.
- Greenberg D, Chiou CC, Famigilleti R, Lee TC, Yu VL. Problem pathogens: paediatric legionellosis--implications for improved diagnosis. Lancet Infect Dis. août 2006;6(8):529-35.
- Groupe AFNOR. Norme NF EN ISO/CEI 17025 Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais. 2005.
- Haut conseil de la santé publique. Le risque lié aux légionelles Guide d'investigation et d'aide à la gestion. 2013.
- van Heijnsbergen E, de Roda Husman AM, Lodder WJ, Bouwknegt M, Docters van Leeuwen AE, Bruin JP, et al. Viable Legionella pneumophila bacteria in natural soil and rainwater puddles. J Appl Microbiol. sept 2014;117(3):882-90.
- INRAE. Spectromètre de masse MALDI-TOF [Internet]. 2009. Disponible sur: https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/green_chemistry_platform/Instruments/Spectrometre-de-masse-MALDI-TOF
- INRS. Légionelles et milieu de travail. 2004. 2004;
- INRS, 3RB Réseau Ressource Risque Biologique. Surveillance des légionelles dans l'eau [Internet]. 2018. Disponible sur: https://www.esst-inrs.fr/3rb/afftexte.php?p1=surveillance_legionelles
- Jamal W, Saleem R, Rotimi VO. Rapid identification of pathogens directly from blood culture bottles by Bruker matrix-assisted laser desorption laser ionization-time of flight mass spectrometry versus routine methods. Diagn Microbiol Infect Dis. août 2013;76(4):404-8.
- Jamilloux Y, Jarraud S, Lina G, Etienne J, Ader F. Legionella, légionellose. juin 2012; Disponible sur: http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/7907/MS_2012_06-07_639.html?sequence=16&isAllowed=y
- Jarraud S, Descours G, Ginevra C, Lina G, Etienne J. Identification of Legionella in Clinical Samples. In: Buchrieser C, Hilbi H, éditeurs. Legionella: Methods and Protocols [Internet]. Totowa, NJ: Humana Press; 2013 [cité 11 sept 2019]. p. 27-56. (Methods in Molecular Biology). Disponible sur: https://doi.org/10.1007/978-1-62703-161-5_2
- Joseph C. Surveillance of Legionnaires' Disease in Europe. Legionella. 1 janv 2002;311-7.

- Karas M, Hillenkamp F. Laser desorption ionization of proteins with molecular masses exceeding 10,000 daltons. Anal Chem. 15 oct 1988;60(20):2299-301.
- Karas Michael, Bachmann Doris, Hillenkamp Franz. Influence of the wavelength in high-irradiance ultraviolet laser desorption mass spectrometry of organic molecules. Anal Chem. 1 déc 1985;57(14):2935-9.
- Katz SM, Hammel JM. The effect of drying, heat, and pH on the survival of Legionella pneumophila. Ann Clin Lab Sci. juin 1987;17(3):150-6.
- Lee JV, Joseph C, PHLS Atypical Pneumonia Working Group. Guidelines for investigating single cases of Legionnaires' disease. Commun Dis Public Health. juin 2002;5(2):157-62.
- Maurin M, Hammer L, Gestin B, Timsit JF, Rogeaux O, Delavena F, et al. Quantitative real-time PCR tests for diagnostic and prognostic purposes in cases of legionellosis. Clin Microbiol Infect. avr 2010;16(4):379-84.
- McDade JE, Shepard CC, Fraser DW, Tsai TR, Redus MA, Dowdle WR. Legionnaires' disease: isolation of a bacterium and demonstration of its role in other respiratory disease. N Engl J Med. 1 déc 1977;297(22):1197-203.
- Moliner C, Ginevra C, Jarraud S, Flaudrops C, Bedotto M, Couderc C, et al. Rapid identification of Legionella species by mass spectrometry. J Med Microbiol. mars 2010;59(Pt 3):273-84.
- Muder RR, Yu VL. Infection due to Legionella species other than L. pneumophila. Clin Infect Dis. 15 oct 2002;35(8):990-8.
- Ohno A, Kato N, Yamada K, Yamaguchi K. Factors Influencing Survival of Legionella pneumophila Serotype 1 in Hot Spring Water and Tap Water. Appl Environ Microbiol. mai 2003;69(5):2540-7.
- Oxoid TS. Legionella latex test. 2019a;. Disponible sur:
 http://www.oxoid.com/UK/blue/prod_detail/prod_detail.asp?pr=DR0800&cat=&c=UK&lang
 =EN
- Oxoid TS. Oxoid Product Detail [Internet]. 2019b [cité 30 déc 2019]. Disponible sur: http://www.oxoid.com/FR/blue/prod_detail/prod_detail.asp?pr=DR0585&c=FR&lang=FR&or g=133&img=DR0585C&sec=
- Panda A, Kurapati S, Samantaray JC, Myneedu VP, Verma A, Srinivasan A, et al. Rapid identification of clinical mycobacterial isolates by protein profiling using matrix assisted laser desorption ionization-time of flight mass spectrometry. Indian J Med Microbiol. juin 2013;31(2):117-22.
- Papadakis A, Chochlakis D, Sandalakis V, Keramarou M, Tselentis Y, Psaroulaki A. Legionella spp. Risk Assessment in Recreational and Garden Areas of Hotels. Int J Environ Res Public Health. 26 mars 2018;15(4).
- Pinto A, Halliday C, Zahra M, van Hal S, Olma T, Maszewska K, et al. Matrix-assisted laser desorption ionization-time of flight mass spectrometry identification of yeasts is contingent on robust reference spectra. PLoS ONE. 2011;6(10):e25712.

- Polet M, Botteldoorn N, Dierick K. Maldi-Tof comme outil d'identification de pathogènes alimentaires [Internet]. 2015. Disponible sur: http://www.afsca.be/laboratoires/labinfo/ documents/2015-04 labinfo13-p12 fr.pdf
- Prussin AJ, Schwake DO, Marr LC. Ten Questions Concerning the Aerosolization and Transmission of Legionella in the Built Environment. Build Environ. oct 2017;123:684-95.
- Robowtham T. Preliminary report on the pathogenicity of Legionella pneumophila for freshwater and soil amoebae. J Clin Pathol. 1980;
- Santé Publique France. e-SIN : signalement externe des infections nosocomiales [Internet]. 2019a. Disponible sur: https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-associees-aux-soins-et-resistance-aux-antibiotiques/infections-associees-aux-soins/articles/e-sin-signalement-externe-des-infections-nosocomiales
- Santé Publique France. Légionellose [Internet]. 2019b [cité 11 déc 2019]. Disponible sur: /maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/legionellose
- Sauget M. Identification de marqueurs épidémiologiques par spectrométrie de masse de typeMALDI-TOF: application aux principales espèces bactériennes responsables d'infections nosocomiales. [Internet] [Bactériologie]. Université de Franche Comté; 2016. Disponible sur: https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01558289/document
- Sellier N. Les différentes techniques de désorption-ionisation et de solvatation-ionisation utilisée en spectrométrie de masse. 2002 [cité 3 déc 2019]; Disponible sur: http://culturesciences.chimie.ens.fr/content/les-differentes-techniques-de-desorption-ionisation-et-de-solvatation-ionisation-utilisee-en-spectrometrie-de-masse-752
- Seng P, Drancourt M, Gouriet F, La Scola B, Fournier P-E, Rolain JM, et al. Ongoing revolution in bacteriology: routine identification of bacteria by matrix-assisted laser desorption ionization time-of-flight mass spectrometry. Clin Infect Dis. 15 août 2009;49(4):543-51.
- Shachor-Meyouhas Y, Kassis I, Bamberger E, Nativ T, Sprecher H, Levy I, et al. Fatal hospital-acquired Legionella pneumonia in a neonate. Pediatr Infect Dis J. mars 2010;29(3):280-1.
- Sopena N, Pedro-Botet L, Mateu L, Tolschinsky G, Rey-Joly C, Sabrià M. Community-acquired legionella pneumonia in elderly patients: characteristics and outcome. J Am Geriatr Soc. janv 2007;55(1):114-9.
- Sopena N, Pedro-Botet ML, Sabrià M, García-Parés D, Reynaga E, García-Nuñez M. Comparative study of community-acquired pneumonia caused by Streptococcus pneumoniae, Legionella pneumophila or Chlamydia pneumoniae. Scand J Infect Dis. 2004;36(5):330-4.
- SPILF. Légionellose Définition, Diagnostic, Traitement [Internet]. 2004. Disponible sur: http://www.infectiologie.com/UserFiles/File/medias/_documents/legionelle-SPILF-aout2004.pdf
- SPILF Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française. Légionellose Définition, Diagnostic et Traitement. 2004.
- Tablan OC, Anderson LJ, Besser R, Bridges C, Hajjeh R, CDC, et al. Guidelines for preventing health-care--associated pneumonia, 2003: recommendations of CDC and the Healthcare Infection Control Practices Advisory Committee. MMWR Recomm Rep. 26 mars 2004;53(RR-3):1-36.

- Thacker SB, Bennett JV, Tsai TF, Fraser DW, McDade JE, Shepard CC, et al. An outbreak in 1965 of severe respiratory illness caused by the Legionnaires' disease bacterium. J Infect Dis. oct 1978;138(4):512-9.
- Tremblay YDN, Hathroubi S, Jacques M. Les biofilms bactériens : leur importance en santé animale et en santé publique. Can J Vet Res. avr 2014;78(2):110-6.
- Vianney A. La formation de biofilms de Legionella pneumophila Rôle du di-GMP cyclique dans le contrôle de la formation de biofilms de Legionella pneumophila. avr 2013;
- Viasus D, Di Yacovo S, Garcia-Vidal C, Verdaguer R, Manresa F, Dorca J, et al. Community-acquired Legionella pneumophila pneumonia: a single-center experience with 214 hospitalized sporadic cases over 15 years. Medicine (Baltimore). janv 2013;92(1):51-60.
- Warren WJ, Miller RD. Growth of Legionnaires disease bacterium (Legionella pneumophila) in chemically defined medium. J Clin Microbiol. 1979;
- Wellinghausen N, Frost C, Marre R. Detection of legionellae in hospital water samples by quantitative real-time LightCycler PCR. Appl Environ Microbiol. sept 2001;67(9):3985-93.
- Wilson DA, Yen-Lieberman B, Reischl U, Gordon SM, Procop GW. Detection of Legionella pneumophila by Real-Time PCR for the mip Gene. J Clin Microbiol. juill 2003;41(7):3327-30.
- Zhang F, Gao X-D, Wu W-W, Gao Y, Zhang Y-W, Wang S-P. Polymorphisms in toll-like receptors 2, 4 and 5 are associated with Legionella pneumophila infection. Infection. oct 2013;41(5):941-8.







SERMENT DE GALIEN

Je jure d'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

D'exercer dans l'intérêt de la Santé publique ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur mais aussi les règles de l'Honneur, de la Probité et du Désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine.

De ne dévoiler à personne les secrets qui m'auraient été confiés ou dont j'aurais eu connaissance dans l'exercice de ma Profession.

En aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser les actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois méprisé de mes Confrères si je manque à mes engagements.



CONSTANTIN Eléa

Validation de l'identification de colonies présomptives de *Legionella spp* et de *Legionella pneumophila* par spectrométrie de masse : comparaison avec une méthode de référence. Th. D. Pharm., Rouen, 2020, 102 p.

RESUME

La légionellose est une infection respiratoire grave potentiellement mortelle chez l'homme, provoquée par la bactérie Legionella pneumophila. Ce germe ubiquitaire est retrouvé majoritairement en milieu hydrique artificiel, notamment dans les réseaux d'eaux collectifs mal entretenus. Le risque de contamination par des légionelles est surtout important dans les établissements hébergeant des populations vulnérables, et particulièrement les établissements de santé. Véritable enjeu de santé public, la prévention de la légionellose impose la surveillance et l'investigation des cas, mais aussi des prélèvements réguliers au niveau des installations à risque et des réseaux d'eaux chaude collectifs. Au CHU de Rouen, c'est le laboratoire d'Hygiène qui assure cette surveillance. Conformément à la règlementation, le laboratoire est accrédité Cofrac et réalise les recherches et dénombrements de légionelles selon la norme T90-431. Actuellement, l'étape d'identification des colonies confirmées comme Legionella est principalement réalisée par agglutination au latex, qui est une des méthodes de référence décrites par la norme. Toutefois, depuis 2016, le laboratoire rencontre des difficultés d'identification de certaines souches de Legionella pneumophila avec cette méthode. C'est pourquoi il envisage la possibilité de mettre en place une méthode alternative d'identification par spectrométrie de masse MALDI TOF. Cette méthode n'étant pas celle de référence, elle doit faire l'objet d'une validation selon la norme XP T90-500 pour que le résultat des identifications puisse être rendu sous accréditation. Le dossier de validation doit comprendre, en complément d'autres critères, une étape de comparaison de la méthode alternative envisagée avec la méthode de référence. L'objectif de ce travail a été de réaliser cette étude de comparaison en testant 150 souches de Legionella issues de l'environnement avec la méthode d'identification de référence (agglutination au latex), et la méthode à valider (MALDI TOF). Au final, la méthode d'indentification par spectrométrie de masse est comparable à la méthode d'identification par agglutination au latex vis-à-vis de l'espèce Legionella pneumophila. Cette étude devra toutefois être complétée par la caractérisation de l'ensemble des souches testées pour pouvoir être exploitée dans un dossier de validation de méthode.

MOTS CLES: Légionellose – *Legionella pneumophila* – Identification – Confirmation – Spectrométrie de masse – MALDI TOF – Norme XP T90-500 – Norme T90-431

JURY

Président : Mme PESTEL-CARON Martine, Professeur, Docteur en Pharmacie Membres : Mme GOURICHON LISE, Praticien Attaché, Docteur en Pharmacie

Mme GROULT Marie-Laure, Maître de Conférences, Docteur en Pharmacie

Mr RODRIGUES-FERREIRA Nuno, Docteur en Pharmacie

DATE DE SOUTENANCE: 21 février 2020